

M. Laurence Létourneau de Sigma reçoit **parcsindustriels.ca** 5^e édition



page 5



page 4

Officiellement jumelées

le JOURNAL de Saint-Augustin de-Desmaures

Le Journal d'information | www.journ-al.ca

Spectacle de Mmes Mathieu et Perras Fortin à la bibliothèque



page 5



Exclusif
La ville fait l'acquisition de l'Acti-Vital **pour 7 M\$**

page 3

page 5 **À Saint-Augustin-de-Desmaures**



Une centenaire en pleine forme

Le 22 avril à la Maison culturelle



page 4

Démonstration de Yolande Bernier

Humania Cité des Campus



Un projet de près de 12 M\$

page 3



Le MIM
pages 9 à 16

Optique de la Capitale
LUNETTERIE EXAMEN DE LA VUE

www.optiquedelacapitale.com

Examen de la vue 3 soirs !

La seule clinique à vous offrir 3 soirs pour votre examen de la vue
Technologie des verres ZEISS exclusive à St-Augustin / Cap-Rouge
Le plus beau choix de montures à St-Augustin aux meilleurs prix !

3695 rue de l'hétrière • 418-861-8887



Dr Serge Paquet
Optométriste

Dre Valérie Dubois
Optométriste

Et si vous aviez la liberté de choisir?



Avec le REER Desjardins, vos économies d'aujourd'hui contribueront à planifier la retraite dont vous rêvez.

CONCOURS

REER

À GAGNER

2

PRIX de 2000\$
en bonification REER

DE MULTIPLES FAÇONS DE PARTICIPER...

VOUS DÉSIREZ COTISER À UN REER ?

- > Cotisez à un REER à votre Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures.
- > Adhérez ou augmentez un prélèvement automatique REER à votre Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures.
- > Transférez votre REER détenu chez la concurrence à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Du 1^{er} décembre 2008 au 2 mars 2009

VOUS COTISEZ DÉJÀ À UN REER ?

- > Apportez-nous un relevé de placement d'une institution financière autre que Desjardins.
- > Si tous vos placements sont chez Desjardins, référez-nous une personne possédant des placements dans une institution financière autre que Desjardins.
- > Apportez-nous votre avis de cotisation 2007.

Du 1^{er} décembre 2008 au 31 mars 2009

Date du tirage :

lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse qui aura lieu en avril 2009.

Règlements disponibles à la Caisse.

Concours exclusif aux membres de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures.



Desjardins

Caisse populaire

Saint-Augustin-de-Desmaures

418 878-2180

UNE ÉCONOMIE DE PLUS DE 4 M\$ SUR 10 ANS

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures fait l'acquisition du Centre sportif Acti-Vital pour la somme de 7 M\$

YVON GIROUX

redaction@journ-al.ca

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures fait l'acquisition de l'aréna Acti-Vital pour la somme de 7 M\$ et prévoit faire des rénovations pour près de 4 M\$ pour la mettre aux normes. Selon le maire, M. Marcel Corriveau, la Ville ne tient pas tellement à devenir propriétaire d'immeubles mais dans le cas de l'acquisition de l'aréna, cela représente des économies de près de 4,3 M\$ sur une période de 10 ans. Un argument de poids.

L'idée d'acheter l'aréna a germé dans la tête des édiles municipaux lors des négociations avec le propriétaire de l'aréna pour la location d'heures de glace par la Ville. Celle-

ci aurait vu ses coûts de location passer à 495 \$ de l'heure. De là toute la remise en question. La Ville devait-elle construire un nouvel aréna ? Tout le monde sait que le coût de construction d'un nouvel aréna frôle les 20 M\$, excluant le terrain, explique M. Corriveau. « Nous avons donc débuté des discussions pour faire l'acquisition de l'aréna qui comporte deux glaces, un autre aspect intéressant. Nous en sommes arrivés à une entente de 7 M\$ pour l'achat de l'Acti-Vital. Une somme à laquelle nous devons ajouter près de 4 M\$ pour des rénovations et des mises à niveau de l'édifice. Et ces travaux seront admissibles à des programmes de subvention. En bout de ligne, le coût de location devrait nous revenir à environ 360 \$ de l'heure. »

Les travaux consisteront à effectuer des

réparations sur le toit et à refaire le plancher de béton, en plus d'acheter une resurfaceuse. Pour M. Corriveau, l'acquisition de

l'aréna permettra également d'offrir à sa population beaucoup plus d'heures de patinage libre. ■



Photo Pierre Cassivi

LE GROUPE BISCUITS LECLERC INC.

s'associe au stade de soccer de Saint-Augustin-de-Desmaures

YVON GIROUX

redaction@journ-al.ca

Le Groupe Biscuits Leclerc inc. a fait l'acquisition des droits sur la dénomination du nouveau stade de soccer Leclerc situé à Saint-Augustin-de-Desmaures pour la somme d'un million de dollars. Pour M. Jean-Robert Leclerc, président du CA du groupe, cette association lui permet de poursuivre leur mission d'être près des gens et d'avoir leur mieux-être à cœur. Le Groupe Leclerc est établi depuis plusieurs années dans le parc industriel François-Leclerc.

Cette nouvelle a été annoncée lors de l'ouverture officielle du stade Leclerc par le Campus Notre-Dame-de-Foy le 9 mars dernier. Un investissement de 10,6 M\$ pour ce stade qui comporte trois terrains de jeux à sept joueurs et se transforme en une seule surface permettant le jeu à onze joueurs. Comme l'a rappelé avec fierté M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il s'agit du tout premier stade de soccer couvert à être

construit sur la Rive-Nord de Québec. La Ville cautionne 50 % du prêt effectué par le Campus Notre-Dame-de-Foy, soit 5,2 M\$. De plus, la Ville alloue un montant annuel de 100 000 \$ pendant dix ans au Club de soccer CRSA pour la location de terrain.

Le stade Leclerc tiendra également une activité porte ouverte le dimanche 15 mars dès 6 h le matin. Jeux gonflables, échassiers et clowns, partie amicale de soccer et mascotte TVA seront de la partie. ■



Photo Yvon Giroux

HUMANIA

Un projet de près de 12 M\$

YVON GIROUX

redaction@journ-al.ca

Au cours des sept à dix prochaines années le paysage de Saint-Augustin-de-Desmaures pourrait changer avec la possibilité qu'entre 500 à 1 200 unités de condominiums s'ajoutent dans le secteur Saint-Philippe et Honoré-Beaugrand, dans ce qui serait appelé la Cité des Campus. Des projets qui pourraient représenter près de 250 M\$ d'investissements dans ce secteur.

Déjà un tout nouveau projet s'affiche : Humania condo nature sur la rue Honoré-Beaugrand, un ensemble de 280 unités de condominiums. Un investissement de près de 12 M\$ d'un consortium formé des hommes d'affaires Réal Breton, Yves Racine et Jean-Pierre Lessard, qui détiennent 50 % et de OGESCO, qui détient l'autre participation dans le projet. Le projet se réalisera en trois phases dont la première comportera 71 unités. La superficie de la bâtisse actuelle sera plus que doublée. L'unité témoin serait accessible dès la fin du mois de mars. Un projet à l'architecture contemporaine près de la nature. Les résidents du projet auront accès au Lac Saint-Augustin, à deux terrains de tennis, à une piscine, à des sentiers de ski de fond, de raquettes et de randonnées pédestres, et de nombreux services à proximité. ■

UTILISEZ QUOTIDIENNEMENT POUR PLUS D'ÉCLAT.

50%
de rabais*

P Parmi toutes nos montures tendance

Choisissez une paire de lunettes complète (verres et monture) parmi toutes nos montures **Tendance** et obtenez **50%** de rabais sur le prix régulier de votre monture.

* Lunettes à titre indicatif seulement. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir détails en magasin. Cette offre prend fin le 10 mai 2009. Valable dans la province de Québec seulement.



MARCHAND
OPTOMÉTRIE ET LUNETTERIE

Nous acceptons les prescriptions de l'extérieur

Dr René Marchand, Optométriste • Examen de la vue sur place
Complexe Médical de l'Hétrière, 3520, rue de l'Hétrière, local 111

871-1212
8 succursales à Québec

BIEN EN VUE
DEPUIS
1925

Saint-Augustin de Desmaures et Trois-Rivières en Guadeloupe sont officiellement jumelles

(YG) C'est maintenant officiel, la Ville de Saint-Augustin de Desmaures est jumelée avec la commune de Trois-Rivières en Guadeloupe. Cette contrepartie du protocole de jumelage a eu lieu dimanche, le 8 février dernier, lors d'une cérémonie en présence de Mme Lise Lortie, conseillère, représentant le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures et Mme Hélène Vainqueur-Christophe, maire de Trois-Rivières, des présidents des comités de jumelage, MM. Jean-Claude Bernier et Fred Bourgeois et d'une délégation de l'Association de jumelage Cap-Rouge Saint-Augustin.

Rappelons qu'en juillet dernier, les représentants des deux villes avaient déjà signé un protocole comme première étape du processus de jumelage, la deuxième étape devant avoir lieu dans la ville jumelle.

L'événement fut haut en couleurs avec fanfare, majorettes, parade des dignitaires et représentants des diverses associations

culturelles de la ville de Trois-Rivières, le tout suivi d'une messe et d'un banquet dans la cour de la mairie.

Il faut dire que le comité de jumelage de Trois-Rivières n'a ménagé aucun effort pour rendre le séjour des Québécois des plus agréables. Visites guidées de la Guadeloupe, dégustation de la cuisine créole, pique-nique sur les plages ensoleillées, soirées spectacles de chant et de danse au son des tam-tam et du kâ, tout aura contribué à leur faire connaître ce peuple chaleureux vivant dans une des plus belles îles des Caraïbes. Le musée de la banane, le musée du café et celui de la canne à sucre ont révélé leurs secrets. L'histoire des Indiens Arawaks et Caraïbes, les guerres entre Français et Anglais pour la conquête de l'île, l'esclavagisme furent racontés.

Et tout cela n'aurait pas été possible sans le concours des familles d'accueil de cette enchantée île-papillon. Un pacte d'amitié est maintenant signé. Il permettra à de futurs voyageurs de découvrir toutes ces beautés.

Si vous êtes intéressés vous aussi à vivre une expérience des plus enrichissantes, joignez-vous à l'Association de jumelage

Cap-rouge St-Augustin en contactant Mme Dina Haché-Martin au 418 688-8395 ou M. Jean-Claude Bernier au 418 652-8960. ■



LE 22 AVRIL

L'Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures vous convie à une conférence – démonstration de Yolande Bernier

(YG) L'Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures vous convie à une conférence – démonstration de Yolande Bernier : la Nihonga, les pigments de minéraux le 22 avril prochain à 19 h 30 à la Maison de la culture.



Le cheminement artistique de Yolande Bernier s'appuie sur une quête de l'origine. En passant par l'art rupestre et l'iconographie bouddhique de l'Orient, elle scrute l'énigme de traces lointaines avec son médium, la Nihonga. Caractérisé par l'usage des pigments de minéraux, cet art ancestral japonais provient de l'Inde, passe par la Chine et la Corée, jusqu'au Japon avec le bouddhisme zen.

Les pigments de minéraux possèdent une richesse vivante dans la permanence et un pouvoir d'évocation inépuisable. Le médium tient ici lieu de message. Yolande Bernier crée dans son œuvre des images participant à la vie intérieure de la terre ou présentant la magnificence de ses paysages et de ses floraisons. Son attitude contemplative dans le travail, de même que la richesse et la subtilité des matériaux, nous valent des tableaux émouvants de finesse déliée et de transparences

lumineuses, selon Mme Marie-Hélène Roy, de l'Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Depuis vingt-cinq ans, l'artiste travaille avec la Nihonga, développant cette forme d'art en fonction de son esthétisme personnel et des réalités d'ici. A partir de 1982, elle a fait plusieurs séjours au Japon, toujours sous la direction de maître Akira Ito. Fascinée, imprégnée de cette culture lointaine et mystérieuse, elle apporte sur la sienne un rayonnement, un nouveau regard sur la nature riche et sauvage du Québec.

Mme Bernier vous conviera aux possibilités d'intégration de ses techniques de travail dans le processus de création avec les autres médiums tels l'huile, l'aquarelle et l'acrylique. Réservation par téléphone à partir du 6 avril au 418 878-3502. Membre de l'association 2 \$, non-membre 5 \$. <http://www.yolandebernier.com>. ■

(YG) Le cancer est la maladie la plus meurtrière au Québec. Chez les femmes, c'est le cancer du sein qui est le plus répandu. On a parlé récemment des aliments contre le cancer. Et si les produits chimiques avaient aussi leur part de responsabilité dans l'origine de cette maladie ? Les femmes doivent-elles se méfier des ingrédients chimiques qui composent leurs produits de beauté et les produits d'entretien ménager ? Pour en discuter et en apprendre un peu plus, vous pouvez vous joindre à la prochaine activité femmes d'ici de l'Afeas de Saint-Augustin-de-Desmaures le mercredi 18 mars à 19 h à la Maison Présence-Famille, au 390, route 138 Saint-Augustin-de-Desmaures. Pour information contactez Mme Raymonde Lachance au 418 878-2560. ■

Activité femmes d'ici de l'Afeas le 18 mars prochain

Le JOURNAL de Saint-Augustin de Desmaures
Le Journal d'information | www.journ-al.ca

Le JOURNAL de L'Ancienne-Lorette
Le Journal d'information | www.journ-al.ca

La Classique de golf des gens d'affaires

à L'Albatros
le 15 septembre 2009
sera à guichet fermé

Réservations : M. Gaudreau 418 998-0970
150 \$ + taxes (golf, voiturette, souper)
départ 11h, fin de l'activité 19h quatre balles meilleure balle

le JOURNAL de Saint-Augustin de Desmaures
Le Journal d'information | www.journ-al.ca

le JOURNAL de L'Ancienne-Lorette
Le Journal d'information | www.journ-al.ca



LES PRÉSIDENTS ET HAUTS DIRIGEANTS DU PARC FRANÇOIS-LECLERC reçus par Équipements Sigma

(YG) Plus de 150 présidents et hauts dirigeants d'entreprises ont été reçus le 3 mars dernier par M. Laurence Létourneau d'Équipements Sigma du parc industriel François-Leclerc. Au cours de l'événement, M. Denis Côté, le maire suppléant de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, a rappelé toute la fierté éprouvée par le conseil municipal d'accueillir de nombreuses entreprises sur son territoire. Il a aussi rappelé que la Ville

est toujours prête à appuyer les dirigeants dans l'atteinte de leurs objectifs.

Il s'agissait du 5^e événement à se tenir dans le parc industriel François-Leclerc au cours des cinq dernières années. Au cours de ces années, les présidents et hauts dirigeants ont pu ainsi visiter les entreprises Préverco inc, Novik, Biscuits Leclerc et être reçus à l'hôtel de Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. ■



Au cours de l'événement, M. Denis Côté, le maire suppléant de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, a rappelé toute la fierté éprouvée par le conseil municipal d'accueillir de nombreuses entreprises sur son territoire.

Mme Anna-Marie Rochette : une centenaire qui ne fait pas son âge

(YG) Un événement remarquable s'est déroulé le 1^{er} mars dernier, alors qu'une Augustinoise, Mme Anna-Marie Rochette, célébrait son 100^e anniversaire de naissance. Rencontrée dans sa résidence située tout près de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures, Mme Rochette est pétillante et déclare n'éprouver aucun malaise.

Selon ses proches, elle époussette toujours dans sa maison et prend régulièrement des marches l'été. Mme Rochette a travaillé pendant 30 ans au Couvoir coopératif. À son grand regret elle a dû cesser de jouer aux cartes parce que cela l'énervait trop. Une vingtaine de ses proches lui ont préparé une petite fête pour souligner son anniversaire et une messe a été célébrée en son honneur. ■



Mme Céline Brisson de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures a remis un bouquet à Mme Anna-Marie Rochette pour souligner son 100^e anniversaire.

Spectacle de Véronique Mathieu et Andrée-Anne Perras-Fortin

(YG) La Société musicale Saint-Augustin-de-Desmaures, en collaboration avec la Bibliothèque Alain-Grandbois, présentait récemment Véronique Mathieu violoniste

et Andrée-Anne Perras Fortin pianiste à la salle La Chrysalide de la bibliothèque Alain-Grandbois de Saint-Augustin-de-Desmaures. ■



Fondation d'aide à l'excellence augustinoise

Le déjeuner de l'excellence augustinoise, organisé par le Club optimiste de Saint-Augustin et la Fondation d'aide à l'excellence augustinoise, se tiendra cette année le dimanche 3 mai au Collège Saint-Augustin.

La Fondation d'aide à l'excellence augustinoise ouvre les mises en candidature pour une remise de bourses dans le domaine sportif et culturel. Cette remise de bourses, qui aura lieu le dimanche 3 mai 2009, s'adresse particulièrement aux jeunes athlètes et artistes qui se sont distingués au cours de la dernière année dans une discipline sportive ou artistique. Ces jeunes doivent détenir le statut d'étudiant (4^e année du primaire et plus) et être résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis au moins un an.

Modalité d'inscription

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en remplissant un formulaire disponible aux endroits suivants : complexe municipal, 200, route de Fossambault; bibliothèque Alain-Grandbois, 160, rue Jean-Juneau. Vous pouvez également en faire la demande par courriel à : francis.villeneuve@ville.st-augustin.qc.ca

Les demandes dûment complétées doivent être retournées au plus tard le 6 avril 2009, avant 16 h, au complexe municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3. Les demandes retournées après le 6 avril 2009 ne seront pas considérées. ■

Spécial 6^e anniversaire

Choix de trois plats à 19^{\$} incluant potage du jour et café.
Disponible en mars dès 17h du dimanche au jeudi. Excepté les jours fériés.



scaloppini di vitello polignac



fettucine al frutti di mare



pollo caprese

TUSCANOS
- CUISINE ITALIENNE -

Essayez nos DÉJEUNERS FRUITÉS
tous les jours jusqu'à 14h

1039 rue Panneton
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 6E7
Tél.: (418) 780-0999
Télécopieur: (418) 780-0800
info@journ-al.ca
www.journ-al.ca

Éditeur-directeur général
Pierre Cassivi

RÉDACTION

Rédacteur :
Yvon Giroux
redaction@journ-al.ca
Comité aviseur de correction

Correctrice
Nadyne Poirier

Photographe:
Simon Clark

Collaborateur au Web:
Francis Santerre

Collaborateurs jeunesse:
Alexandra Cassivi
David Cassivi

PUBLICITÉ

Ghislain Gaudreau
Cell.: (418) 998-0970

Isabelle Tremblay
Cell.: (418) 654-8434

info@journ-al.ca
Tél.: (418) 780-0999

ADMINISTRATION

Suzie Lemay

DISTRIBUTION

Publi-Sac

IMPRESSION

Les Presses du Fleuve

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du
Québec

PRODUCTION

Graphisme :
Janie Richard
production@journ-al.ca
Tél.: (418) 780-0999

Mise en page:
R&D Communication Graphique

VENDREDI 24 AVRIL À 20 HEURES

Alain Morisod et Sweet People à Saint-Augustin

(YG) Le 24 avril prochain, à 20 h, vous aurez enfin la chance de voir et d'entendre Alain Morisod et Sweet People pour la première fois à Saint-Augustin. Ils donneront à l'église un spectacle au profit de la fabrique, pour la conservation de l'îlot paroissial.

Après deux ans d'absence, ils sont de retour avec un nouveau spectacle. Ce sera l'occasion pour le populaire groupe suisse de célébrer ses 30 ans de présence au Québec! Pour souligner cet anniversaire assez exceptionnel, le groupe a préparé un coffret qui sortira en même temps que la tournée. « On chante toujours pour quelqu'un » et qui contiendra 15 chansons nouvelles, accompagnées de 15 super succès. Des chansons que l'on retrouvera bien sûr dans le spectacle. Jean-Jacques Egli, Fred

Vonlanthen, Mady Rudaz et leurs musiciens... des visages devenus familiers.

Billets en vente à 40 \$ aux endroits suivants : Bibliothèque Alain-Grandbois - 160, Jean-Juneau; bibliothèque Jean-Paul-Desbiens - 5000, Clément-Lockquell; Caisse populaire Desjardins - 330, Route 138 ; Quincaillerie Maurice (1980) inc. - 423, Route 138; Pharmacie Brunet - 428, Route 138; Presbytère de Saint-Augustin - 325, Route 138; Magasin « Dollars Notre-Dame » - 1875, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette; Sonic Sainte-Foy - 7700, boul. Wilfrid-Hamel, Québec; Sonic Beauport - 228, rue Seigneuriale, Beauport ; Presbytère Saint-Benoît - 3420 Rochambeau, Sainte-Foy et le Presbytère Saint-Louis-de-France - 1576, Route de l'Église, Sainte-Foy. Renseignements : Daniel Lachance au 418 878-4469 ■

LE 17 AVRIL

Souper-spaghetti de l'Afeas de Saint-Augustin

(YG) L'Afeas de Saint-Augustin-de-Desmaures présente son souper-spaghetti annuel le 17 avril prochain à 18 h au 200 Fossambault, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Le coût de cette activité de financement est de 8 \$ pour les adultes et de 2 \$ pour les enfants. Vous pouvez apporter votre vin, mais il sera aussi possible de s'en procurer sur place. Les billets sont en vente auprès des membres de l'Afeas. La partie musicale de la soirée est assurée par Jacques et Chantal Gaudry. Pour informations : Mmes Ann Longchamps au 418 873-1612, Raymonde Lachance au 418 878-2560 et Julie Fiset au 418 878-2792. ■

VENTE DE GIBIERS ANDRÉ BÉDARD

Plus de 500 produits spéciaux accessibles sur demande

(YG) Depuis le mois de novembre dernier vous pouvez vous procurer plus de 500 produits spéciaux sur demande chez Vente de gibiers André Bédard du 175, rue des Aulnes à Neuville. Que vous soyez amateurs de viandes plus exotiques telles que wapiti, cerf, bison, autruche, kangourou, bœuf musqué, alligator, ou bien que vos goûts soient plus conventionnels et que vous préféreriez le canard, l'agneau, le lapin ou le poulet et la caille notamment, vous trouverez ce que vous cherchez dans ce commerce.

Vous pourrez vous procurer des produits congelés, mais aussi des produits frais tels que médaillons de bison, cerf ou bien wapiti. Et ce, sans oublier la viande de fondue chinoise ou bien la saucisse faite selon votre choix d'animal. Vous pouvez commander jusqu'au mercredi soir pour recevoir votre marchandise le jeudi, à des prix qui représentent des économies pouvant atteindre 25 % du marché actuel, selon les propriétaires Annick Tremblay et André Bédard. Pour information 418 876-4211. ■



Vous pouvez commander jusqu'au mercredi soir pour recevoir votre marchandise le jeudi, à des prix qui représentent des économies pouvant atteindre 25 % du marché actuel, selon les propriétaires Annick Tremblay et André Bédard. Pour information 418 876-4211.

Une nouvelle équipe pour souligner le 1^{er} anniversaire de La Couturière

(YG) L'atelier de couture, La Couturière du 189, Place Jean-Juneau à Saint-Augustin-de-Desmaures, célèbre son premier anniversaire en présentant une toute nouvelle équipe à sa clientèle, selon la propriétaire Mme Christiane Couturier. Outre la propriétaire, l'équipe de l'atelier spécialisé en confection et réparation tout en offrant un service de nettoyeur compte maintenant Mmes Katia Plamondon et Gabrielle Ouellet parmi le personnel. ■



Outre la propriétaire, Mme Christiane Couturier, l'équipe de l'atelier spécialisé en confection et réparation tout en offrant un service de nettoyeur comprend maintenant Mmes Katia Plamondon et Gabrielle Ouellet.

J'ai toujours du temps pour vous et je suis présent à chaque visite de votre propriété!



Cap-Rouge

« LE CAROUGELOIS » confortable condo situé au 4^{ème} étage rénové et décoré avec goût. Ascenseur, 2 chambres, grand balcon (16x7) vue sur la cour, gestion exemplaire. Secteur de choix à 5 min. de marche de la plage Jacques-Cartier. Cessez de lire et de rêver et TÉLÉPHONER POUR VISITER!



Québec Champigny

Joli cottage de construction Beaubois (2001), 3 ch. + 1 bureau (possibilité 4^e chambre), aucun tapis, s-s aménagé. Stationnement asphalté pour 4 autos. Secteur familial proche de tout.



Pour une transaction
en toute quiétude...

Tranquilli-T
RE/MAX

Pour en savoir plus sur
ce programme, appelez-moi!

Alain Bellanger
418-955-0555
alain.bellanger@remax-quebec.com



RE/MAX @ccès
Courtier immobilier agréé

Le RGASA entame sa 3^e année

DANNY VERREAULT

Collaboration spéciale

Comptant près d'une quarantaine de membres, le Regroupement des gens d'affaires de Saint-Augustin débute les activités de sa 3^e année d'existence.

L'une des activités les plus populaires auprès des membres est certainement le **déjeuner mensuel qui se déroule toujours le premier jeudi du mois à compter de 7 h 30 du matin**. Le RGASA profite de l'occasion pour inviter ses membres actuels et tous les autres gens d'affaires de Saint-Augustin intéressés à se joindre au regroupement à venir déjeuner **le jeudi 2 avril 2009 à 7 h 30 au Restaurant La Clef des Champs** (334, Route 138 à Saint-Augustin-de-Desmaures).

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin au succès de la dernière

année. Nous croyons fortement que cette 3^e année permettra à de nouveaux membres de se joindre au RGASA et ainsi

profiter de belles occasions de réseautage et d'opportunités d'affaires. Merci également à nos membres actuels de leur fidélité, qui

pour certains durent depuis le tout début du regroupement. ■

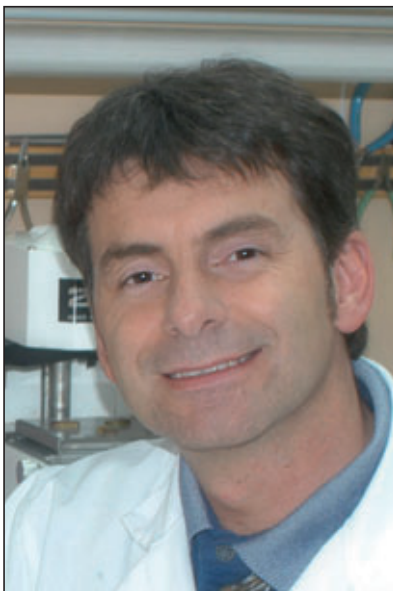


Profil de Dany Lachance

Lunetterie Clipcom inc.

CHARLES DUCHESNE

Collaboration spéciale



Lieu de travail : La gestion des opérations se fait à Ste-Foy et le Centre de développement de produits est situé dans le Parc technologique Saint-Augustin (CDE)

Lieu de résidence : Arrondissement no 8 à Ste-Foy

Occupe ce poste depuis : Il œuvre dans le domaine de l'optique lunetterie depuis 1981.

Adore son travail pour :

Puisque l'optique est en constante effervescence il y a toujours des opportunités à exploiter. Ce contexte et sa passion lui permettent d'exploiter sa créativité, l'innovation et le développement de produits de qualité. Il est la référence auprès de ses clients et de la relève des jeunes entrepreneurs.

Il adore transférer sa passion et les guider à titre d'hommes d'affaires.

Il s'est mérité le titre de Travailleur autonome

et micro-entreprises de l'année 2008.

Loisirs préférés : Adeptes du badminton depuis plusieurs années, passionné de la musique, très bon animateur, grand bricoleur de qualité dans la rénovation, fondateur du Regroupement « CETAQUEBEC.COM », impliqué auprès de la relève des jeunes entrepreneurs et des travailleurs autonomes. Membres de différents réseaux d'affaires dans la grande région de Québec.

Profil de Ginette Guay

Nutritionniste et propriétaire du Croquignolet, service de repas dans les écoles primaires et centre d'Ateliers de cuisine.

CHARLES DUCHESNE

Collaboration spéciale



Lieu de travail : Saint-Augustin-de-Desmaures

Lieu de résidence : Saint-Augustin-de-Desmaures

Occupe ce poste depuis : La création de l'entreprise, il y a déjà 15 ans.

Adore son travail pour :

le contact avec les gens, que ce soit les employés, les clients, les jeunes, le travail en équipe,

le désir de donner le goût aux jeunes de bien s'alimenter,

la stimulation que lui donne les jeunes à développer et toujours améliorer son service.

Loisirs préférés : randonnée pédestre, activités familiales.

Membre du RGASA pour : connaître les gens du milieu, créer des liens, échanger et s'entraider; pour favoriser le sentiment d'appartenance.

OPTIQUE SUR MESURE

CLIPCOM inc.

FABRICANT DE:
Clip sur mesure
Verres solaires / thérapeutiques
Lunettes sportives (moto, chasse, vélo, etc...)
Sécurité • Travail • Tactique • Mp3 • Natation • Clip-on

Clipcom Rider Rx Natation

Disponible chez votre professionnel de la vue de St-Augustin !

4913, rue Lionel-Groulx St-Augustin-de-Desmaures G3A 1V1
Tél.: 418-872-8700 • Sans frais: 1 866-872-6777 • www.clipcom.net

LE CROQUIGNOLET

4913 rue Lionel-Groulx
Saint-Augustin-de-Desmaures
Tél : 418 871.1673
www.croquignolet.qc.ca

BON MOIS DE LA NUTRITION^{MD}!

Service de repas-midi dans les écoles primaires
Ateliers de cuisine pour les enfants

Avec les SACABOUF et les ateliers de cuisine du Croquignolet, petits et grands croquent dans la vie tout en réalisant que bien manger est un plaisir quotidien !

Le retour de l'Ange à la trompette à Saint-Augustin-de-Desmaures

(YG) **Un ange à la trompette sera de retour à l'extérieur de l'église de Saint-Augustin à compter de l'été 2009, selon M. Bertrand Juneau du Comité pour la mise en valeur de l'îlot patrimonial.**

L'ange fait partie d'un ensemble patrimonial exceptionnel. Le cimetière ceinturant en partie l'église est entouré d'une clôture grillagée avec ses deux hiboux, symbolisant les gardiens de la nuit et un ange à la trompette annonçant pour les chrétiens la résurrection; ces œuvres remarquables datées de 1903 sont du sculpteur Henri Angers. De plus, le calvaire à cinq personnages dans le cimetière date de 1881. Ils font partie de l'îlot patrimonial de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Depuis 1995, devenu trop fragile, l'Ange d'Angers n'est plus en état de prendre place à

l'extérieur. Le Comité pour la mise en valeur de l'îlot patrimonial, composé de Mme Monique Ferland et de MM. Michel Gilbert, Bertrand Juneau et Robert Petitclerc, est à pied d'œuvre depuis l'automne dernier afin de mener à terme un projet de reproduction de l'œuvre d'Angers et sa mise en valeur par un aménagement et un éclairage adéquat.

Les expertises et les devis obtenus, le Comité s'est assuré la collaboration du Conseil de fabrique, de la Caisse populaire Desjardins et de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. La volonté de contribuer à l'embellissement et à la mise en valeur de l'îlot patrimonial a prédominé.

Le 9 février, un contrat a été accordé au sculpteur Fabien Pagé de Donnacona pour qu'il reproduise l'œuvre d'Angers. Il est bien connu et expérimenté. Il est

l'auteur des statues pour la réalisation des bronzes de René Lévesque, du général de Gaulle, des restaurations de statues dans plusieurs villages en lien avec le Centre de conservation du Québec ainsi que des répliques. Comme il va reproduire l'Ange, il a besoin d'avoir à proximité l'original. Aussi, pour quelques mois, l'Ange à la trompette d'Angers sera à l'atelier de Fabien Pagé, explique M. Juneau.

Le Comité, le Conseil de fabrique et le sculpteur se sont assurés de prendre toutes les dispositions afin de protéger l'œuvre d'Angers qui va retourner dans l'église après avoir servi de modèle ! Fabien Pagé devrait livrer la nouvelle œuvre en juin 2009. Voilà un projet qui va contribuer à la mise en valeur de l'îlot patrimonial et à son embellissement. ■



Invitation aux Maisons des Jeunes de Saint-Augustin : Intrépide et Illusion

(YG) **Depuis quinze ans déjà les deux maisons des jeunes accueillent vos adolescents et les guident vers l'âge adulte. En tant que milieu de vie orienté vers la prévention et le respect sous toutes ses formes, votre jeune y côtoie des professionnels. L'équipe des Maisons des jeunes invite donc les parents de jeunes de 12 à 17 ans à aller visiter leur**

Maison des jeunes et à les y rencontrer. L'équipe d'animateurs-intervenants accueille vos jeunes et leur donne des outils pour qu'ils puissent développer leur potentiel personnel et social. Les adolescents sont les principaux acteurs de leur développement. Pour cela, ils doivent compter sur leurs forces individuelles, mais aussi sur leur communauté pour se

réaliser. Ils souhaitent que les jeunes, au contact d'adultes significatifs, développent les qualités requises pour devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

Voici l'horaire 2009 : Intrépide : Mardi, mercredi et jeudi de 17 h 30 à 21 h 30. Vendredi et samedi de 17 h 30 à 23 h. Centre Delphis-Marais : 300, rue de

l'Entrain. Coordonnées : 418 878-3801 ou à mdjintrepide@videotron.ca Illusion : Jeudi de 18 h 30 à 21 h 30. Vendredi de 18 h 30 à 22 h 30. Et le samedi de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 22 h 30. Centre socio-récréatif les Bocages : 4850, rue du Sourcin. Coordonnées : 418 872-4091 ou à mdjintrepide@videotron.ca ■



Éric Caire Député de La Peltrie

4120 Boulevard Chauveau Ouest #201
Québec (Québec) G2E 5A6
(418) 877-5260
ecaire-lape@assnat.qc.ca



www.ericcaire.qc.ca

Concours « Trouver un nom à la salle d'exposition du Député »

Mise en contexte du concours :

Le 8 octobre 2008, le Député de La Peltrie inaugurerait une salle d'exposition dédiée aux artistes de la circonscription. Il est maintenant temps de donner un nom à cet endroit. Ce lieu d'exposition est mis à la disposition des artistes amateurs et artisans pour l'exposition de leurs œuvres, et est situé à même les locaux du bureau du député. Cette salle comporte 2 volets. « Un comté : 3 variantes sur un même thème » regroupe les artistes adultes et « L'expression de notre jeunesse » est vouée aux jeunes artistes de moins de 18 ans désirant réaliser des œuvres personnelles ou encore des toiles collectives.

Modalités de participation :

- Former un groupe provenant d'une école, d'un organisme ou une association à but non lucrative située sur le territoire de La Peltrie.
- Trouver un nom original et représentatif du lieu.
- Remplir le formulaire prévu à cet effet, disponible sur le site Internet www.ericcaire.qc.ca. Le formulaire est aussi disponible au bureau du Député.
- Faire parvenir au plus tard le 15 mai 2009 à l'adresse suivante : 4120 Boulevard Chauveau Ouest#201 Québec (Québec) G2E 5A6.
- Un jury déterminera le groupe se méritant un prix de 500\$.
- La divulgation du nom du groupe gagnant et la remise du prix s'effectuera au début du mois de juin.
- Le prix sera remis à l'association ou au regroupement pour financer une activité ou faire l'achat de matériel nécessaire aux activités de ce groupe.

En espérant recevoir de nombreuses suggestions, bonne participation!

Éric Caire



Chiropatique
Pascal Normandin D.C.
Aroussen Laflamme D.C.

225, Place Jean Juneau,
Saint-Augustin-de-Desmaures
Tél : (418) 878-9442
www.chiropatiquedusport.com



TRUC du
chiro

Les craquements au cou sous la loupe

Nombreux sont ceux qui craignent les manipulations cervicales (craquement). La plupart du temps, il s'agit d'une méconnaissance de l'utilité de cet acte thérapeutique.

Pourquoi fait-on craquer? Le but premier de la manipulation est de corriger une diminution de mobilité d'une vertèbre (dysfonction) qui serait le résultat d'un traumatisme ou d'une mauvaise posture. Afin de corriger cette dysfonction, le chiropraticien exerce une poussée rapide avec une direction et une force bien précise qui est accompagnée du bruit de craquement.

Qu'est-ce qui craque? Dans l'articulation qui relie les deux vertèbres on retrouve du liquide synovial et un gaz (azote). Quand on étire l'articulation, comme dans une manipulation, la bulle d'azote éclate et émet le bruit qu'on entend.

Y a-t-il du danger? Pendant longtemps on croyait que la manipulation cervicale pouvait causer un AVC. Toutefois, une étude de Cassidy, dans le journal Spine 2008 33(45), a démontré que la manipulation cervicale n'entraîne pas de risque accru d'accident vasculaire cérébral.

Pour quel problème? La manipulation est efficace dans le traitement de plusieurs conditions affectant le cou et la base du crâne comme les entorses, whiplash, torticolis et maux de tête. Toutefois, nous comprenons que certaines personnes restent inconfortables face aux manipulations et c'est pourquoi nos techniques musculaires peuvent aussi soulager vos malaises en évitant les craquements. Pour toute question, contactez vos chiropraticiens.

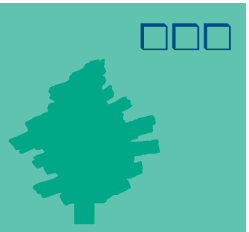
418 878-9442

Dr Pascal Normandin DC et Dr Aroussen Laflamme DC



MIM

LE MENSUEL D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES



Mot du maire

J'ai participé le 9 mars dernier au botté inaugural du stade de soccer couvert du Campus Notre-Dame-de-Foy en présence de nombreux dignitaires : M. Bernard Lamy, directeur général du Campus Notre-Dame-de-Foy, Jean-Claude Dufour, président du Conseil d'administration de la Corporation du Campus Notre-Dame-de-Foy, David Desloges, régisseur du stade de soccer, M. Sam Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Éric Caire, député de La Peltrie, et M. Jean-Robert Leclerc, président du Conseil d'administration de Biscuits Leclerc Ltée.

Après la piscine et la bibliothèque du Campus Notre-Dame-de-Foy, le stade de soccer couvert vient compléter notre tour du chapeau! Un autre partenariat

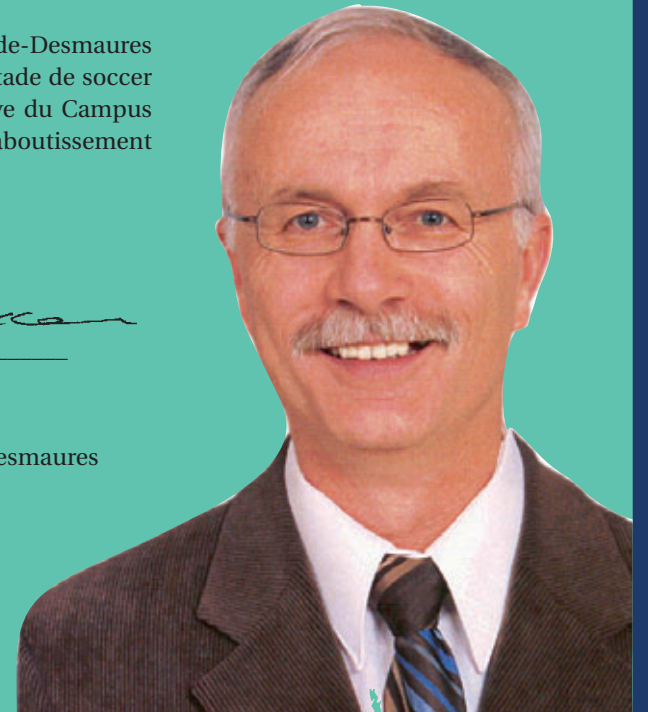
auquel la Ville, le conseil municipal ainsi que tous les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures sont fiers de participer.

Le stade de soccer couvert du Campus Notre-Dame-de-Foy profitera non seulement aux augustinois et augustinoises mais également à tout le territoire de la grande région de Québec.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures cautionne 50 % du prêt effectué par le Campus Notre-Dame-de-Foy, soit 5.2 millions de dollars. De plus, la Ville alloue un montant annuel de 100 000 \$ au Club de soccer CRSA pour la location d'heures au stade couvert, et ce, pour les dix prochaines années. Le prolongement de la rue Marius-Barbeau (accès au stade couvert) sur le site du Campus Notre-Dame-de-Foy a également été assumé par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures souhaite un bon succès au stade de soccer couvert et souligne l'initiative du Campus Notre-Dame-de-Foy dans l'aboutissement du projet.

Marcel Corriveau
Maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



BUREAUX FERMÉS

VEUILLEZ NOTER QUE LES BUREAUX DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES SERONT FERMÉS POUR LE CONGÉ PASCAL, SOIT DU VENDREDI 10 AVRIL JUSQU'AU LUNDI DE PÂQUES 13 AVRIL INCLUSIVEMENT.

SERVICES TÉLÉPHONIQUES

24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7 • 418 878-VSAD (8723)

Ce service téléphonique permet à la Ville de répondre aux urgences telles que déversement, bris d'aqueduc et d'égout ou pour toute urgence nécessitant une intervention rapide de nos équipes (autre que pompiers, police et ambulance). Des renseignements seront également disponibles à ce numéro tels que « Urgence-neige Saint-Augustin ». N'hésitez pas à nous contacter, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à l'extérieur des heures normales de travail. En tout temps, pour votre sécurité, vous pouvez composer le 911.



Prochaines séances du conseil de ville

Voici les dates des prochaines séances du conseil de ville qui se tiendront au complexe municipal (200, route de Fossambault) :

- Séance régulière le lundi 6 avril 2009 à 19 h 30
- Séance spéciale le lundi 20 avril à 20 h

Pour vous assurer de la tenue des séances du conseil municipal, bien vouloir consulter notre site Internet au www.ville.st-augustin.qc.ca.

« Lorsque vous avez fini de me lire, au lieu de me jeter aux vidanges, recyclez-moi! »



Service de *l'environnement*

LA MARCHE AU RALENTI, VOUS CONNAISSEZ?

La marche au ralenti consiste à laisser tourner le moteur lorsque la voiture ne roule pas. Parfois inévitable (dans la circulation), elle est souvent inutile et nuisible. Elle produit des gaz à effet de serre, tels le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO₂) et l'oxyde d'azote (NO_x). Non seulement la marche au ralenti nuit à la qualité de l'air et à la santé, elle est synonyme de gaspillage d'essence et d'argent tout en usant le moteur de votre véhicule.

Éviter la marche au ralenti permet d'économiser.

Économiser de l'essence...

Un moteur qui tourne au ralenti consomme en moyenne 1,8 l d'essence à l'heure. Dix minutes de marche au ralenti par jour gaspillent 100 l d'essence par an, soit environ 90 \$ par an au prix actuel.

Réduire l'usure du moteur...

On croit que lorsqu'on laisse le moteur marcher, on favorise sa durée de vie, c'est faux! Un moteur qui roule au ralenti ne fonctionne pas à sa température optimale. Le carburant ne brûle donc pas complètement ce qui occasionne notamment :

- l'accumulation de résidus sur les parois des cylindres ;
- la contamination de l'huile ;
- des dommages et de l'usure accélérée de certaines pièces du moteur ;
- de la condensation dans le système d'échappement causant de la corrosion prématurée.

NOUS SOMMES TOUS UN PEU COUPABLES

Pourquoi faisons-nous de la marche au ralenti?

- Attendre des passagers
- Arrêter pour faire des courses
- Arrêter dans les services au volant
- Arrêter pour faire le plein ou faire laver le véhicule
- Arrêter pour converser avec une connaissance ou un ami
- Se préparer pour quitter le domicile

Considérant que 5000 canadiens par année meurent prématurément en raison de la pollution de l'air, est-ce réellement de bonnes raisons pour polluer l'atmosphère.

Oui mais pendant l'hiver...

Des trucs...

- Selon le CAA-Québec, la meilleure façon de réchauffer un véhicule consiste tout simplement à rouler. Après 30 secondes de marche au ralenti, au démarrage, on peut déjà prendre la route, progressivement de préférence, donnant ainsi au moteur plus de chance de réduire sa période de réchauffement.
- Pour diminuer le dégivrage des vitres, ouvrez légèrement une fenêtre quelques minutes avant d'arriver à destination. Cela évacuera l'humidité qui fait givrer les vitres une fois le moteur à l'arrêt.

Le saviez-vous...

- La concentration des gaz est très importante aux environs immédiats du véhicule. Par exemple, lorsque nous déblayons notre voiture qui tourne au ralenti, nous respirons à pleins poumons les gaz qui s'en échappent. Pour votre santé, mieux vaut enlever la neige de la voiture le moteur fermé.
- On n'est pas à l'abri à l'intérieur... Les gaz émis par le véhicule pénètrent dans l'habitable en faible concentration. Comme ces gaz sont confinés dans un espace restreint, les occupants du véhicule les respirent forcément. Pensez aux enfants que l'on laisse à l'intérieur lors de la marche au ralenti.



Idée-recyc!

Ne jetez pas de médicaments périmés dans le bac de recyclage ou d'ordures. Rappelez-les dans les pharmacies qui s'occuperont d'en disposer adéquatement.



Économisez des \$ et épargnez l'air

REDÉMARRER LA VOITURE NÉCESSITE PLUS DE CARBURANT = FAUX

Si l'attente est plus grande que 10 secondes, vous consommez plus de carburant en laissant marcher votre moteur qu'en le coupant et en le faisant démarrer de nouveau.

Passez à l'action

1. Au démarrage, minimiser votre temps de marche au ralenti. Idéalement, évitez d'accélérer rapidement pendant les premiers kilomètres pour permettre à toutes les pièces du véhicule de se réchauffer;
2. Coupez le moteur lorsque vous arrêtez votre véhicule pendant plus de 10 secondes;
3. Évitez d'utiliser un démarreur à distance;
4. Par temps froid, branchez votre voiture pour réchauffer le moteur avant de le faire démarrer. Idéalement, en le combinant à une minuterie pour éviter de gaspiller l'électricité (deux heures de branchement sont nécessaires).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants reprendra du service chaque 1^{er} mercredi du mois à compter du 6 mai prochain. Nous vous rappelons que vous devez vous inscrire (jusqu'au lundi précédant la collecte) en téléphonant à la Ville au 418.878.2955.



Martine Lanoie
Service de l'environnement
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
418 878-4662, poste 5402
martine.lanoie@ville.st-augustin.qc.ca

Service de la *trésorerie*

RAPPEL : PAIEMENT DES TAXES

Comme la loi l'exige, votre compte de taxes vous a été expédié le 28 février dernier. Il est très important de libeller vos chèques à l'ordre de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. La facture de taxes doit être acquittée en trois versements égaux (30 mars, 29 mai et 28 juillet 2009). Cependant, si elle est de 300 \$ ou moins, on doit la régler au complet le 30 mars.

IMPORTANT : Lorsque vous effectuez votre paiement via Internet avec votre institution financière, n'oubliez pas de prévoir un délai de traitement de deux à trois jours ouvrables (variant selon les institutions). Cela vous évitera d'avoir à assumer des intérêts sur votre compte...

Changement d'adresse des contribuables

Pour éviter certains désagréments, le Service de la trésorerie demande une confirmation écrite de votre changement d'adresse de correspondance, soit :

Par la poste : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Qc)
G3A 2E3

Par télécopieur : Service de la trésorerie
418 878-0044

En personne : Au complexe municipal au Service de la trésorerie

En tout temps, vous pouvez laisser votre courrier dans la boîte prévue à cet effet à l'extérieur de l'entrée principale du complexe municipal.

Manon Lemay
Directrice
Service de la trésorerie
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Service du *greffe*

RÉCLAMATIONS

Les lois municipales et la jurisprudence, c'est-à-dire les jugements recensés concernant lesdites lois, sont à l'effet que les indemnités aux citoyens ayant subi des bris pendant la période hivernale en relation avec le déneigement tels les bris pour les arbres, arbustes, haies, aménagements extérieurs, clôtures ainsi que les piscines et autres sont soumis à un régime de droits particuliers.

Cette philosophie est à l'effet que la Ville n'est pas l'assureur des contribuables. La preuve de responsabilité est depuis quelques années plus difficile à établir dans ce domaine et donc les indemnités moins nombreuses. En effet, le législateur, vu une certaine exagération de certains contribuables dans certaines villes a jugé bon dans l'intérêt public de limiter les indemnités qu'aux contribuables pouvant formellement établir une preuve de négligence de la Ville en présentant un dossier bien monté.

Les délais pour faire valoir un droit sont de 15 jours de la connaissance des faits et toute la procédure est établie pour circonscrire le droit du contribuable dont les arguments sont biens fondés mais écartées d'emblée les réclamations frivoles et manifestement mal fondées. La Ville doit, en effet, dans un but de stabilité, passer avec promptitude à autre chose en indemnisant ou niant responsabilité. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures partage bien quelle doivent de toute manière appliquer la loi, cette philosophie dans l'intérêt des contribuables et l'applique avec tout le discernement possible.

Votre pelouse a été abîmée?

Si votre pelouse a été abîmée ou altérée en bordure de la rue par de l'équipement de déneigement de la Ville, vous devez nous le faire savoir avant le 1^{er} mai 2009. Après un signalement, une équipe du Service des travaux public procédera à la réparation dans les meilleurs délais. Nous vous invitons à contacter le Service des travaux publics au 418 878-4662, poste 5202.

Subvention de déneigement pour les chemins privés

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble utilisé comme résidence principale et desservi par une rue privée cadastrée sur laquelle la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ne donne pas le service de déneigement, vous avez droit à une aide financière annuelle de 175 \$. Pour être valide, votre demande doit être soumise au Service des travaux publics au plus tard le 30 juin suivant la période hivernale concernée sous justification.

CONVENTION COLLECTIVE DES COLS BLANCS

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est fière d'annoncer que ses 31 cols blancs ont accepté à 86 % leur toute première convention collective depuis les défusions. Les deux parties ont également convenu d'une entente au niveau de l'équité salariale. C'est donc dans un climat d'entente que la Ville a bouclé les négociations avec ses employés municipaux. Le Service du greffe en profite également pour annoncer que le personnel cadre de la Ville a lui aussi accepté une toute nouvelle entente de travail pour les trois prochaines années. À la suite de la conclusion de ces dossiers majeurs, la Ville pourra s'attarder à l'équité salariale des brigadiers scolaires.



À l'arrière, M^e Frédéric Lavigne de la FISA, M^e Jean Houle, négociateur, Olivier Desmeules, coordonnateur adjoint au Service des ressources humaines de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, M^e Jean-Pierre Roy, directeur général et greffier à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, et M^e Caroline Nadeau, coordonnatrice du Service des ressources humaines et greffière adjointe à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Première rangée, de gauche à droite, Jean-Michel Bernier, président du syndicat des cols blancs, Marcel Corriveau, maire de Saint-Augustin et Catherine Hardy, directrice du syndicat des cols blancs.

Service des *travaux publics*

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES DURANT LA NUIT

Le stationnement de nuit est interdit sur l'ensemble du territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'au 15 avril, de 23 h à 8 h. Exception à cette règle, l'interdiction de stationner sera valide 24 heures sur 24 sur les rues du Vitrier, de la Verrerie et Michel-Thibault. Les résidents de ces rues peuvent utiliser le stationnement du centre récréatif Delphis-Marois et le nouveau stationnement sur le chemin des Grands-Lacs, à côté de Louis-Garneau.

LES NIDS-DE-POULE SONT DE RETOUR!

Aidez-nous à bien vous servir en nous rapportant les nids-de-poule qui sont présents sur nos rues. C'est très simple, en nous le signalant 24 heures par jour au 418 878-4662, poste 5202 (laissez votre message) ou par courriel à travauxpublics@ville.st-augustin.qc.ca



Jean-Claude Desroches
Directeur
Service des travaux publics
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
travaux.publics@ville.st-augustin.qc.ca

RAPPEL
STATIONNEMENT DE NUIT
INTERDIT
ENTRE 23H ET 8H
DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL

INTERDICTION DE STATIONNER DE NUIT EN VIGUEUR SELON LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DANS TOUTES LES RUES DE LA VILLE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL.

EXCEPTION à cette règle, ajout de l'interdiction de stationner 24 heures sur 24 sur les rues du Vitrier, de la Verrerie et Michel-Thibault.

À NOTER: De plus, lors des tempêtes et des opérations spéciales de déneigement, interdiction de stationner en tout temps (jour/nuit) du début à la fin de l'opération « Neige ».

REMORQUAGE À VOS FRAIS

Les informations sur les dates et les heures des opérations de déneigement sont disponibles sur notre répondeur au:

418 878.8723

et sur notre site Internet:
www.ville.st-augustin.qc.ca.



La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tient à vous remercier pour votre grande collaboration afin de nous aider à vous assurer un déneigement de qualité.



Service des communications

FÊTE DES VOISINS 2009

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a été inscrite aux villes participantes à la Fête des voisins 2009 qui se tiendra le 6 juin prochain partout au Québec. Avec la Fête des voisins 2009, le Réseau Villes et Villages en santé souhaite dynamiser l'esprit de fraternité et de coopération entre les citoyens d'une même ville. Plus de détails sur la Fête des voisins 2009 sont disponibles au www.fetedesvoisins.com.

CONCOURS « JE PRENDS MA PLACE »

Lancé dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec, le concours Je prends ma place vise à valoriser, encourager et reconnaître l'implication citoyenne des jeunes dans leur milieu. Au cœur de l'engagement bénévole, il y a le sens des responsabilités, la créativité, l'entraide et une multitude d'autres valeurs qui transforment de jeunes adultes de partout au Québec en modèles. Le concours Je prends ma place veut récompenser ces jeunes adultes dynamiques qui se sont personnellement démarqués par leur engagement, en leur offrant la possibilité de participer à un enrichissant séjour exploratoire en France. Pour être admissible, tu dois :

- être âgé de 18 à 35 ans inclusivement;
- être citoyen canadien ou posséder le statut de résident permanent;
- avoir accompli bénévolement des activités d'implication sociale ayant contribué à l'amélioration des conditions de vie de ta communauté;
- ajouter ton curriculum vitae;
- déposer ton dossier de candidature complet au forum jeunesse de ta région au plus tard le 15 mai 2009, le cachet de la poste faisant foi.

Plus de détails sont disponibles au www.jeprendsmaplace.com.

ABONNEMENT COURRIELS

Continuez à vous inscrire au réseau d'envois courriels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Il s'agit là d'un moyen efficace pour la Ville de communiquer avec vous. Un moyen efficace mais surtout très rapide!

Francis Villeneuve
Service des communications
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
418 878-4662, poste 5104
francis.villeneuve@ville.st-augustin.qc.ca

Service des loisirs

PROGRAMMATION PRINTEMPS/ÉTÉ 2009

Prenez le temps de regarder notre Programme printemps/été 2009 qui vient à peine d'être livré dans tous les foyers de Saint-Augustin-de-Desmaures. Vous le trouverez également sur le site Internet au www.ville.st-augustin.qc.ca. Nous avons également des copies en disponibilité au complexe municipal, au centre Delphis-Marais ainsi qu'au centre sociorécréatif les Bocages.

Vous y trouverez la programmation complète des activités qui vous sont offertes autant par la Ville que par les différentes associations, incluant les modalités d'inscription au Programme Vacances-été (Camps de quartiers). Nous sommes prêts à prendre vos inscriptions. Ne tardez pas! « Premier arrivé, premier servi ».

PLAISIRS D'HIVER – ENCORE UN SUCCÈS!

Le 8 février dernier se déroulait au centre Delphis-Marais une activité familiale fort prisée. Le bonhomme Carnaval était des nôtres pour venir fêter l'hiver avec plus de 300 hôtes. Maquillage pour les enfants, jeux gonflables, animation, tout a été mis en œuvre pour amuser grands et petits. Les boissons chaudes étaient là pour réchauffer les plus frileux.

Merci aux collaborateurs de cette journée : le Club optimiste de Saint-Augustin et la Maison des Jeunes. Cette dernière a bien voulu s'impliquer avec quelques employés du Service des loisirs et d'autres des travaux publics, malgré l'annulation de son activité à cause de la température inadéquate. Ce n'est que partie remise pour la montagne de planche à neige! Rendez-vous l'an prochain.

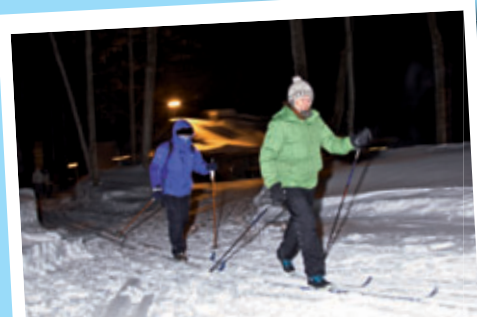
Félicitations à Laurianne Paradis, gagnante d'une magnifique paire de raquettes, gracieuseté de Kino Québec, promoteur de l'événement

« Plaisirs d'hiver » dans le cadre de l'activité familiale qui a eu lieu au Delphis-Marais le 8 février dernier.

Service des loisirs
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
418 878-4662, poste 5502
loisirs@ville.st-augustin.qc.ca



M. Denis Côté, conseiller du District #1, a accueilli Bonhomme et lui a signifié qu'il pouvait revenir n'importe quand! Aucune clé de la ville n'est requise puisqu'elle est toujours ouverte.



Le samedi 21 février se tenait l'activité de ski de fond au flambeau où près de 70 personnes se sont donné rendez-vous. Tous ont pu participer à une observation des étoiles habilement menée par le Club des Astronomes Amateurs de Québec. Un gros merci à vous ainsi qu'au personnel de l'Érablière le Chemin du Roi.



Sur la photo, de gauche à droite Martin Paradis (père de Laurianne), Laurianne Paradis et Sylvain Robertson (directeur du Service des loisirs)

Service de la bibliothèque, des arts et de la culture

Bibliothèque Alain-Grandbois

Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le dimanche 12 avril à l'occasion de Pâques.

La direction et le personnel de la bibliothèque Alain-Grandbois vous souhaitent un bon congé pascal!

Voici un aperçu des activités offertes à la bibliothèque et au point de service du Campus Notre-Dame-de-Foy

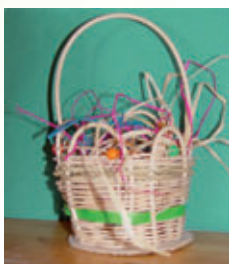
Samedi 4 avril, à 14 h 15

Un panier épatant Atelier artistique

À la suite d'une présentation de différents médiums pour tisser des paniers, les enfants seront initiés à l'art de la vannerie afin de confectionner leur propre petit panier! N'oublie pas ton couvre-tout! Une animation de l'artiste conteuse Lyse Trottier.

Enfants de 5 à 12 ans, gratuit, places limitées, inscription dès le 21 mars, durée : 60 min.

Bibliothèque Alain-Grandbois, salle La Chrysalide



Samedi 4 avril, à 10 h 15

Bouquet de fleurs printanières Atelier de bricolage

À l'approche de Pâques, viens te bricoler un joli bouquet de fleurs printanières que tu pourras offrir à « maman » pour souligner joyeusement cette journée! N'oublie pas ton couvre-tout! Animatrice : Louise Gagné.

Enfants de 6 à 12 ans, gratuit, place limitées, inscription dès le 21 mars, durée : 60 min.

Point de service du Campus Notre-Dame-de-Foy



BIBLIOBÉBÉ (1 À 3 ANS)

Samedi 21 mars, à 10 h 15

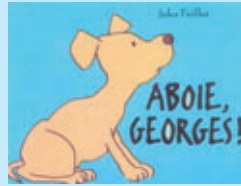
Bibliobébé

Aboie, Georges!

La maman de Georges dit : « Allez, aboie, Georges ! » Georges fait « Miaou ». « Non, Georges », dit la maman. « Les chats font miaou mais les chiens font wouf. Allez, aboie, Georges ! » Et Georges fait « coïn, coïn ». D'après le livre de Jules Feiffer aux Éditions L'École des loisirs. Animatrice Lucie Drouin.

Enfants de 1 à 3 ans, gratuit, places limitées, laissez-passer disponibles dès le 7 mars, durée : 45 min.

Point de service du Campus Notre-Dame-de-Foy



Samedi 11 avril, à 10 h 15

Bibliobébé

Les œufs de Pâques

Une promenade-découverte avec un ami. L'exploration d'un nouvel univers. D'après le livre de Pascale de Bourgoing aux Éditions Calligram. Animatrice : Lucie Drouin.

Enfants de 1 à 3 ans, gratuit, places limitées, laissez-passer disponibles dès le 28 mars, durée : 45 min.

Point de service du Campus Notre-Dame-de-Foy



HEURE DU CONTE DU MARDI (3 À 5 ANS)

Mardi 24 mars, à 13 h 45

Heure du conte

Un chien très très particulier!

Jonathan a un chien invisible et sa grand-maman en prend soin elle aussi ! Lyse te propose une animation autour d'une histoire réconfortante : un chien très, très particulier. D'après le livre de Dorothy Joan Harris aux Éditions Scholastic.

Enfants de 3 à 5 ans, gratuit, places limitées, laissez-passer disponibles dès le 10 mars, durée : 45 min.

Bibliothèque Alain-Grandbois

Mardi 7 avril, à 13 h 45

Heure du conte

Ma chèvre Karam-Karam ! Lyse te propose une animation autour d'une histoire émouvante : Ma chèvre Karam-Karam. D'après le livre de Satomi Ichikawa aux Éditions L'École des loisirs.

Enfants de 3 à 5 ans, gratuit, places limitées, laissez-passer disponibles dès le 24 mars, durée : 45 min.



CONTES ENDIMANCHÉS (3 À 5 ANS)

Dimanche 22 mars, à 10 h 15

Conte endimanché

Où es-tu cousin?



C'était un iguane aux yeux verts qui vivait en solitaire. Un gros lézard bougon et grognon. Mais la famille, ça a parfois du bon. Iguane partit donc à la recherche d'un lointain cousin. Seulement voilà, comment reconnaître un vrai cousin? D'après le livre de Suzanne Khan et Sylvie Selig aux Éditions Gautier-Languereau.

Animatrice : Denise Lessard.

Enfants de 3 à 5 ans, gratuit, places limitées, laissez-passer disponibles dès le 8 mars : 45 min.

Bibliothèque Alain-Grandbois

ACTIVITÉS CULTURELLES

Mardi 14 avril, à 19 h

À la recherche d'un parfait élan

Conférence sur le golf

Bob Bouchard qui jouit d'une excellente réputation de vulgarisateur dans le domaine du golf vous donne son opinion sur ce que devrait être un élan parfait. Le tout accompagné d'humour et de franche camaraderie. Il vous parlera aussi de sa passion pour le golf et comment il y est arrivé. L'endroit idéal pour poser des questions à un enseignant professionnel membre de plusieurs associations d'enseignement reconnues dans le monde entier dont l'United States Golf Teachers Federation et de la Canadian Golf Teachers Federation. Venez constater par vous-même que jouer au golf n'est peut-être pas aussi difficile que vous le prétendez...

16 ans et plus, gratuit, places limitées, laissez-passer disponibles dès le 31 mars, durée : 90 min.

Bibliothèque Alain-Grandbois, salle La Chrysalide



EXPOSITION

Du 26 mars au 5 avril

Les étudiants exposent...

Les étudiants en arts plastiques du Campus Notre-Dame-de-Foy exposent leurs œuvres. Une occasion de partager une perspective originale d'apprentissage et de création visuelle sous la supervision de M. François Desharnais, professeur.

Pour tous, gratuit, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Bibliothèque Alain-Grandbois, salle La Chrysalide

VOICI QUELQUES NOUVEAUTÉS AUDIOS



DVD



LIVRES



MAISON DE LA CULTURE

Mercredi 25 mars, à 19 h 30

Généalogie et recueil des naissances de Saint-Augustin
1800-1941

Pierre F. Langlois, généalogiste membre du
conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

Pierre F. Langlois, généalogiste qui a permis la publication d'un recueil des naissances de Saint-Augustin du 1800 à 1941, nous initie à la généalogie et nous fait part des secrets que recèle le registre de naissances de Saint-Augustin-de-Desmaures. Une occasion unique de retracer vos ancêtres.

Remerciements à la Société d'histoire de Neuville pour cette collaboration.

16 ans et plus, gratuit, durée : 60 min.

Maison de la culture

Information et réservation : 418 878-5473

Réservation téléphonique exigée



Martine Lirette

Directrice

Service de la bibliothèque, des arts et
de la culture

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

418 878-4662, poste 5502

loisirs@ville.st-augustin.qc.ca

Les échos du conseil

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2009

ORIENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 3 FÉVRIER 2009 À 17 H

Il est convenu QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures autorise le maire à intervenir de manière compatible avec les orientations générales de la Ville exprimées par résolution et par l'adoption de son budget et PTI 2009; QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures réserve tous ses droits et recours dont ceux de s'opposer en vertu de l'article 115 de la loi précitée à tout règlement incompatible avec les droits, intérêts et avantages conférés dans le cadre de la reconstitution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

APPROBATION D'AJUSTEMENT DES HONORAIRES POUR LES PROFESSEURS DU SECTEUR DES LOISIRS DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES

Il est convenu d'accorder une augmentation des honoraires de 2 % par année à compter du 1^{er} janvier 2009 pour les trois prochaines années, conformément aux augmentations salariales prévues pour les employés municipaux.

DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION CULTURELLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES

Il est convenu d'accorder à l'Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures une subvention de 500 \$ pour couvrir ses dépenses d'assurance.

RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR-JOURNALIER SUR APPEL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est convenu d'engager M. Maxime Drolet au poste d'opérateur-journalier sur appel au Service des travaux publics selon les modalités en vigueur de la convention collective.

RESSOURCES HUMAINES – PERMANENCE DE TROIS EMPLOYÉS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est convenu de nommer Mme Nathalie Lavallée permanente au poste de commis administratif au Service des travaux publics à compter du 4 février 2009, date à laquelle celle-ci terminera sa période de probation selon les modalités convenues à la convention

collective en vigueur des cols blancs; de nommer M. Rock Brisson et M. Michel Richard permanents saisonniers au poste d'opérateur-journalier selon les modalités de la convention collective en vigueur des employés manuels.

RESSOURCES HUMAINES – PERMANENCE DE M^E CAROLINE NADEAU AU POSTE DE GREFFIÈRE ADJOINTE ET DIRECTRICE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Il est convenu de nommer Me Caroline Nadeau permanente à titre de greffière adjointe et de directrice du Service des ressources humaines.

PAIEMENT CONDITIONNEL DE FACTURE DE BIOGÉNIE POUR LA DÉCONTAMINATION DES SOLS SUR LA MONTÉE DU COTEAU

Il est convenu d'engager 13 815,98 \$ supplémentaires pour payer les services de Biogénie dans le dossier de contamination sur Montée du Coteau et de payer les deux factures totalisant 126 816,32 \$ avec les surplus accumulés non affectés conditionnellement à la satisfaction de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures notamment en ce qui concerne le rapport produit et à être contre-expertisé par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

DÉSIGNATION D'UN EXPERT POUR L'ÉVALUATION DES SERVICES DISPENSÉS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE ET POLICIERS PAR L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Il est convenu de retenir les services de M. Normand Bergeron pour évaluer les statistiques policières des deux dernières années pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures; que M. Normand Bergeron prenne faits et causes conformément à la loi devant toute instance, organisation au nom de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et qu'il est, par la présente, autorisé à requérir au nom de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures toutes informations auprès de la Ville de Québec, des ministères, organismes ou personnes morales ou physiques susceptibles de détenir de l'information pertinente au mandat précité.

Les parties feront le point concernant les modalités du mandat afin que soient rencontrées les exigences légales en matière d'octrois de contrats par une municipalité. En outre, les présentes n'excluent pas l'octroi par M. Bergeron de services qui n'y sont pas prévus et dont les parties pourraient convenir entre elles;

MANDAT À LA CONSEILLÈRE LISE LORTIE DE REPRÉSENTER LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES EN GUADELOUPE

Il est convenu de désigner Mme Lise Lortie, conseillère district numéro 3, comme représentante officielle de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures lors de son voyage en Guadeloupe pour la signature d'une entente avec les élus et dirigeants de la Ville de Trois-Rivières en Guadeloupe avec laquelle la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures entretient des relations diplomatiques pour ses fins municipales; De remercier au nom des contribuables et de l'ensemble du personnel élu et autre de la Ville Mme Lortie pour sa générosité, sa disponibilité et son engagement à représenter la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures auprès des dignitaires de la Ville de Trois-Rivières en Guadeloupe.

CULTURE – PROJET CIRCUIT CYCLABLE À CARACTÈRE TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL – PHASE 3

CONSIDÉRANT QUE la firme Légaré/Labrecque a complété les phases I et II en vue de la réalisation du circuit cyclable à caractère patrimonial mentionné dans le plan d'action triennal adressé au MCCCQ et approuvé par le conseil municipal le 21 avril 2008; Il est convenu d'autoriser le versement des honoraires pour la firme Légaré/Labrecque représentant 2 100 \$ dans trois tranches, sur dépôt du rapport, comme précisé dans la soumission déposée par la firme Légaré/Labrecque.

ADJUDICATION DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RUE DE LISBONNE

Il est convenu de désigner TecSult inc. comme ingénieurs pour les services professionnels lors des travaux de confection de la rue de Lisbonne conformément à l'appel d'offres portant le numéro AOVSA-2009-076; De mandater la firme désignée pour requérir toutes les autorisations auprès des ministères et organismes pour la mise en œuvre des projets concernés, notamment les autorisations auprès de l'Environnement, de la Faune, ou pour la réquisition de toutes subventions nécessaires ou admissibles pour la réalisation des travaux;

DÉVELOPPEMENT DES TERRES COUTURE – PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Il est convenu de prendre acte que le promoteur s'engage auprès de la Ville à respecter les modalités de l'article 6.14 et ss. du formulaire de demande d'autorisation du MDDEP à la mise en œuvre d'un poste de pompage temporaire qui pourra servir pour une période plus étendue et pour laquelle est prévue l'installation d'une conduite de trop-plein (ouvrage de surverse); De certifier conformes en conséquence les engagements ci-haut mentionnés

par le promoteur Gestion PGC au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ou au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire.

CRÉATION D'UN FONDS D'INFRASTRUCTURES DE 3 000 000 \$

Il est convenu de la mise en œuvre en vertu de la Loi d'un fonds d'infrastructures de 3 000 000 \$ et de désigner la firme Tremblay Bois Mignault pour s'assurer de la promptitude de la mise en œuvre et de la légalité de ce nouvel et important outil déployé par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour réaliser ses objets avec obligation d'en rendre compte au conseil lors de la prochaine séance du conseil de ville.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2009

ORIENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA SÉANCE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 17 FÉVRIER 2009 À 17 H

Il est convenu QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures autorise le maire à intervenir de manière compatible avec les orientations générales de la Ville exprimées par résolution et par l'adoption de son budget et PTI 2009; QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures réserve tous ses droits et recours dont ceux de s'opposer en vertu de l'article 115 de la loi précitée à tout règlement incompatible avec les droits, intérêts et avantages conférés dans le cadre de la reconstitution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

DON À CANARDS ILLIMITÉS CANADA (COMITÉ GRAND PORTNEUF)

CONSIDÉRANT QUE Canards Illimités Canada tiendra son 22^e souper-bénéfice le 4 avril prochain; CONSIDÉRANT QUE Canards Illimités Canada recueille des fonds pour la conservation des terres humides essentielles à la sauvagine et à la faune du Canada, dont les berges du fleuve sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures; CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures contribue à cette campagne de financement depuis quelques années déjà. Il est convenu de verser une somme de 350 \$ à l'organisation de Canards Illimités Canada pour la tenue de son 22^e souper-bénéfice qui aura lieu le 4 avril prochain.

SUBVENTION ANNUELLE POUR LA MAISON DES JEUNES

Il est convenu de maintenir le statut de reconnaissance de la Maison des jeunes, conformément à la politique de reconnaissance et de soutien aux associations de la Ville de Saint-Augustin et d'effectuer le paiement de la subvention de 42 800 \$ en quatre versements égaux :

31 mars 2009 :	10 700 \$;
30 juin 2009 :	10 700 \$;
30 septembre 2009 :	10 700 \$;
31 décembre 2009 :	10 700 \$.

DEMANDE DE SUBVENTION À LA MINISTRE DE LA CULTURE – PROJETS PATRIMONIAUX, MAISON DES GÉNÉRATIONS ET MAISON SOULARD

Il est convenu de requérir du ministre de la région de Québec, M. Sam Hamad, de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, Mme Nathalie Normandeau, et de la ministre des Affaires culturelles, Mme Christine St-Pierre, l'application de programmes de subventions et de mise en œuvre des projets sommairement précités; QUE la présente constitue telle demande pour tous projets pouvant s'appliquer de manière exclusive ou concurrente pour leur mise en œuvre pressante dès le printemps 2009.

DEMANDE DE SUBVENTION, ACQUISITION ET RÉFECTION COLLÈGE SAINT-AUGUSTIN

Il est convenu de requérir du ministre de la région de Québec, M. Sam Hamad, de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, Mme Nathalie Normandeau, et de la ministre des Affaires culturelles, Mme Christine St-Pierre, l'application de programmes de subventions et de mise en œuvre du projet sommairement précité; QUE la présente constitue telle demande pour tous projets pouvant s'appliquer de manière exclusive ou concurrente pour leur mise en œuvre pressante dès le printemps 2009.

DEMANDE DE SUBVENTION, RÉFECTION DU COMPLEXE MUNICIPAL

Il est convenu de requérir du ministre de la région de Québec, M. Sam Hamad, de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, Mme Nathalie Normandeau, et du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Claude Béchar, l'application de programmes de subventions et de mise en œuvre du projet sommairement précité; QUE la présente constitue telle demande pour tous projets pouvant s'appliquer de manière exclusive ou concurrente pour leur mise en œuvre pressante dès le printemps 2009.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA PAROISSE SAINT-AUGUSTIN

Il est convenu de verser une aide financière au montant de 150 \$ à la Paroisse Saint-Augustin pour permettre la location de la salle où se tiendra l'événement. De féliciter tous les bénévoles oeuvrant pour cet organisme.

MANDAT CIMA+ÉVALUATION ET CRITÈRES D'APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE LA RUE LIONEL-GROULX

Il est convenu de mandater la firme CIMA+ pour effectuer les documents préliminaires pour que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures puisse aller en appel d'offres public pour les services professionnels de la réfection de la rue Lionel-Groulx.

TECSULT – ADJUDICATION DE CONTRAT POUR BOUCLER LE RÉSEAU DE LA BRIGANTINE ET RAPPORT D'ÉTAPES SUR LES MANDATS ACTIFS CONFISÉS À LA FIRME TECSULT

Il est convenu QUE la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures requiert de la firme TecSult d'effectuer les plans et devis pour boucler le réseau de la Brigantine; D'autoriser par copie certifiée conforme du greffier de la présente résolution la firme TecSult par l'intermédiaire de ses ingénieurs désignés à soumettre la demande du certificat d'autorisation de l'environnement (article 32 et ss.) au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour boucler le réseau de la Brigantine; De réitérer tous les mandats confiés à la firme TecSult que ceux-ci en rendent compte de manière contemporaine, les finalisent de manière optimale dans les règles de l'art et qu'elle demande les subventions auxquelles la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures remplit les critères d'admissibilité.

PROPOSITION DE SERVICE À ENVIRAM POUR INFRASTRUCTURES DE SURFACE – PROJET CITÉ DES JARDINS

Il est convenu de désigner la firme Environam qui par son représentant, M. Christian Côté, s'appliquera à planifier, conceptualiser et mettre en plan la réfection-revitalisation de la rue Lionel-Groulx en ce qui a trait aux mobiliers urbains, lampadaires, pistes cyclables, tracé de la route, trottoirs, entrées et autres. En outre, il collaborera avec la firme Lavery de Billy déjà à contrat avec la Ville pour concevoir le développement du secteur et l'intégrer aux modifications réglementaires. Des honoraires de 2 500 \$ sont prévus, plus taxes.

PROPOSITION DE SERVICE LAVERY DE BILLY, ASPECT RÉGLEMENTAIRE – PROJET CITÉ DES JARDINS

Il est convenu de désigner la firme Lavery de Billy qui par son procureur, Me Daniel Bouchard, s'appliquera à modifier le PDAD de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et d'ajuster ses règlements d'urbanisme pour les rendre compatibles audit PDAD. Le mandat débute sans délai pour se concrétiser entièrement avant le mois de septembre 2009. Le procureur est requis pour participer aux réunions préparatoires, séances publiques et autres nécessaires à la mise en œuvre du projet aux honoraires convenus de 240 \$ de l'heure. Le procureur invitera du personnel de son cabinet requérant des honoraires moindres à exécuter certains travaux de recherche ou autres et travaillera en partenariat avec les Services du greffe, de l'urbanisme et des travaux publics de la Ville. En outre, il collaborera avec la firme Environam déjà à contrat avec la Ville pour concevoir le développement du secteur.

PROPOSITION DE SERVICE – FIRME GÉNIO EXPERTS-CONSEILS – BOUCLAGE DU RÉSEAU ET SUPPORT INGÉNIERIE, LIONEL-GROULX, PROJET CITÉ DES JARDINS ET JARDINS DU SÉMINAIRE

Il est convenu de requérir de la firme Génio Experts-conseils la prestation de services professionnels en ingénierie prévoyant notamment un relevé des infrastructures, la production de plans et devis, les réquisitions au MDDEP requis en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement et qu'autorisent la présente et un support technique durant les travaux;

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures autorise la firme Génio Experts-conseils à requérir toutes les autorisations auprès du MDDEP qui sont requises en vertu de l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'environnement et toutes autres autorisations auprès des intervenants et organismes concernés nécessaires à la bonne marche des travaux.

RESSOURCES HUMAINES – PERMANENCE D'AGATHE HARDY AU POSTE DE TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

Il est convenu de nommer Mme Agathe Hardy permanente au poste de technicienne administrative au Service de la trésorerie à compter du 19 février 2009, date à laquelle celle-ci terminera sa période de probation selon les modalités convenues à la convention collective en vigueur des cols blancs. De féliciter Mme Hardy pour l'excellent travail qu'elle effectue au sein de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

ENTENTE DE SERVICE CGER (CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT)

Il est convenu d'autoriser qu'une analyse préliminaire de la flotte et des coûts directs et indirects de sa gestion en régie ou par le CGER selon les modalités offertes par le CGER au coût de 1 000 \$ remboursable si la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures s'entend entièrement ou partiellement avec le CGER pour la gestion de la flotte. En outre, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures entend louer des espaces de garage au CGER selon le nombre de ses unités véhiculaires opérationnelles et requiert donc une analyse en ce sens.

ENTENTE GADOUA – GERMAIN PELLETIER, PROMESSE D'ACHAT CONDITIONNELLE, AUTORISATION DE PASSATION DE TITRES SUR CONDITIONS RÉALISÉES

D'autoriser la signature par le maire, M. Marcel Corriveau, et le directeur général et greffier, Me Jean-Pierre Roy, d'une promesse de vente à la firme Germain Pelletier ltée d'une partie du lot 2 815 153 (100 000 pc environ) selon les modalités et les conditions qui sont prévues dans la promesse d'acquisition jointe à la présente pour en faire partie intégrante mais devant demeurer sous la cote diffusion restreinte jusqu'à ce que toutes les conditions soient réalisées. La transaction est de 1 500 000 \$ n'incluant pas la prestation de certains services, le paiement des taxes, et d'autres prestations qui sont pour diffusion restreinte jusqu'à leur réalisation.

COLLÈGE CENTRAL SAINT-AUGUSTIN, PROMESSE D'ACHAT AVEC SOLDE DE PRIX DE VENTE, D'ENTENTE HYPOTHÉCAIRE, AUTORISATION DE PASSATION DE TITRES SUR CONDITIONS RÉALISÉES ET DE POSSIBLE LOCATION ACHAT TEMPORAIRE

Il est convenu d'autoriser la signature par le maire, M. Marcel Corriveau, et le directeur général et greffier, Me Jean-Pierre Roy, d'une promesse d'achat et de vente du lot 2 813 867 avec les bâtiments selon les modalités et les conditions qui sont prévues dans la promesse d'achat et de vente jointe à la présente pour en faire partie intégrante mais devant demeurer sous la cote diffusion restreinte jusqu'à ce que toutes les conditions soient réalisées. La transaction est de 3 200 000 \$ payables en six versements sans intérêt avec, en sus, le paiement des taxes et d'autres prestations qui sont pour diffusion restreinte jusqu'à leur réalisation.

HONORAIRES À LA FIRME CIMA+ POUR ÉTUDE PRÉLIMINAIRE – BALANCEMENT HYDRAULIQUE

D'accorder des honoraires professionnels à la firme CIMA+ pour les travaux préparatoires réalisés dans le dossier de balancement hydraulique du réseau de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures au montant de 4 500 \$, taxes en sus.

DOSSIERS DU SERVICE DU GREFFE – TERRES COUTURE

Il est convenu de prendre acte que le promoteur s'engage auprès de la Ville à respecter les modalités de l'article 6.14 et ss. du formulaire de demande d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) à la mise en œuvre d'un poste de pompage temporaire qui pourra servir pour une période plus étendue et pour laquelle est prévue l'installation d'une conduite de trop-plein (ouvrage de surverse); QUE la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures s'engage à respecter les items décrits à l'article 6.14 du formulaire d'autorisation. De certifier conformes en conséquence les engagements ci-haut mentionnés par le promoteur Gestion PGC inc. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ou au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire.

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 69, RUE DES GRANDS-LACS

Il est convenu de refuser la demande de dérogation mineure sur le lot 3 055 197 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, pour rendre réputés conformes l'aménagement d'une aire de stationnement à une distance de 1,44 mètre de la ligne avant du lot, ainsi qu'un agrandissement du bâtiment principal d'une superficie 3,7 m² de plancher à une distance de 14 mètres de la ligne avant, affectant les dispositions des articles 3.7.3.3 et 4.20.4.1 du Règlement de zonage no 480-85.

Offres d'emplois - Service des Loisirs

Titre : SURVEILLANT DE PLATEAUX D'ACTIVITÉS
Statut : Temporaire
Endroit : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
No de référence : ACVSAD-2009-097

Dans l'objectif de bien servir les citoyens de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures participant à des activités de loisir dans ses centres, nous désirons recevoir des candidatures dans le but d'avoir une banque de candidats pour le poste de surveillant de plateaux d'activités. Travail idéal pour un étudiant à temps partiel, personne semi-retraîtée ou retraitée.

Description du poste :

Sous la responsabilité du coordonnateur aux plateaux d'activités, la personne procède à l'ouverture d'une salle ou d'un plateau d'activités. Il prépare préalablement les lieux ou les locaux pour le déroulement de l'activité. Il assure la surveillance des lieux. Il assiste les participants en donnant des informations ou en fournissant le matériel requis. Il range l'équipement ou le matériel et ferme le plateau. Il effectue au besoin les tâches d'entretien pour maintenir les locaux en état de propreté pendant et après l'activité.

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Responsable et ponctuel
- Expérience avec le public
- Expérience en surveillance de plateaux peut être un atout

Conditions de travail :

- Salaire selon l'échelle de traitement de la convention collective des surveillants de plateaux
- Être disponible à travailler, selon les besoins, en dehors des heures normales de travail

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Éric Gingras
 Service des loisirs
 Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : eric.gingras@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 878-9557

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

Titre : ÉTUDIANTS ÉTÉ 2009 À QUI LA CHANCE!!!
Statut : Temps plein
Endroit : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Date d'entrée : Avril- Mai
Salaire : Concurrentiel

Description du poste :

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, cherche à combler les postes offerts aux étudiants pour la saison estivale 2009. Des postes dans des domaines intéressants tels que l'horticulture (4), la mécanique (1), la technique de bureau (1), l'entretien des parcs (3) et l'entretien de l'aqueduc (2) sont à combler.

Exigences :

- Avoir complété un secondaire V ou des études supérieures
- Être étudiant à temps plein (la preuve d'étude à temps plein doit être fournie avec la demande d'emploi)
- Retourner aux études à temps plein à l'automne 2009
- Faire preuve de débrouillardise, de motivation et de polyvalence
- Priorité sera accordée aux résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures

Inscription

- Pour postuler, les candidats doivent utiliser le formulaire de demande d'emploi de la Ville disponible à la réception du complexe municipal ou sur le site Internet www.ville.st-augustin.qc.ca
- Si un candidat désire postuler à plusieurs emplois, il doit identifier l'ordre de priorité
- Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande d'emploi à l'adresse suivante :

Faire parvenir votre curriculum vitae, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Concours ACVSAD-2009-096
 À l'attention de Monsieur Olivier Desmeules
 Service des ressources humaines
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : olivier.desmeules@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 878-0044

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

GROUPE Kéno

Préposé à l'entretien des parcs et plateaux d'activités
 Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est à la recherche de personnel pour l'entretien des parcs et des plateaux d'activités sur son territoire. Ce travail peut convenir également aux retraités(es) ou étudiants(es).

Sommaire de la fonction :

Réaliser les travaux d'entretien des parcs et des plateaux. Effectuer le nivelage et le lignage des terrains de baseball, le lignage des terrains de soccer et la tonte de gazon en saison estivale.

Exigences de l'emploi :

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.) serait un atout
- Habileté manuelle, débrouillardise, bonne condition physique
- Responsable et ponctuel
- Permis de conduire serait un atout
- Expérience avec le public serait un atout

Conditions de travail :

- Salaire à discuter
- Poste saisonnier à temps plein de jour, de soir et de fin de semaine, sur une base de 35 à 40 heures/semaine
- Début de l'emploi : avril/mai 2009 à octobre/novembre 2009

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la Ville de St-Augustin-de-Desmaures à l'attention de :

Monsieur Patrick Moreault - Service des loisirs
 200, route Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Qc) G3A 2E3
 Téléphone : 418 878-4662 # 5505
 Télécopieur : 418 878-9557
 Courriel : patrick.moreault@ville.st-augustin.qc.ca

Le groupe Kéno, organisme sans but lucratif, est mandataire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour administrer le Service des loisirs. À ce titre, il est à la recherche d'une personne clé pour combler le poste suivant :

RESPONSABLE DES PROGRAMMES

Fonctions :

- Sous la supervision du directeur du Service des loisirs, la personne engagée aura comme principales fonctions de :
- Créer la programmation automne-hiver et printemps-été
- Choisir des collaborateurs, partenaires et fournisseurs de qualité pour l'offre de service de loisir
- Évaluer le rendement des programmes et la satisfaction de la clientèle à la fin de chaque saison
- Soutenir et travailler avec les associations communautaires à la réalisation de projets divers
- Superviser les coordonnateurs de plateaux d'activités ainsi que le personnel relié à la programmation
- Collaborer au développement du nouveau centre communautaire « Collège Saint-Augustin »
- Collaborer avec le directeur du Service des loisirs au développement des services aux citoyens

Exigences des postes :

- Détenir une formation académique en loisirs ou dans une discipline connexe
- Posséder un minimum de deux années d'expérience en gestion de programmes
- Avoir un sens de l'organisation très développé
- Posséder une très bonne connaissance du français parlé et écrit
- Maîtriser l'informatique (Word et Excel)
- Posséder les qualités suivantes : créativité, dynamisme, autonomie et aimer le travail d'équipe

Conditions :

- Poste permanent à temps plein
- Salaire selon qualifications
- Avantages sociaux
- Début de l'emploi le 6 avril 2009

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation à l'adresse suivante avant le lundi 23 mars 2009 :

Monsieur Sylvain Robertson, directeur
 Service des loisirs - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Qc) G3A 2E3
 Fax : 418 878-9557 Courriel : sylvain.robertson@ville.st-augustin.qc.ca



MIM LE MENSUEL D'INFORMATIONS
 MUNICIPALES
 SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMOURES

Dépôt légal : Bibliothèque nationale ISSN 02297507

Conception : Le Journal de Saint-Augustin-de-Desmaures

Tirage : Plus de 7000 exemplaires

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Le M.I.M. est un périodique publié mensuellement par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et distribué gratuitement dans tous les foyers, commerces et institutions de la ville.

Toute information pour le M.I.M. doit être acheminée à :

Francis Villeneuve, coordonnateur
 Service des communications
 Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 200, route de Fossambault (Qc) G3A 2E3
francis.villeneuve@ville.st-augustin.qc.ca
 Tél. : (418) 878-4662, poste 5104
 Téléc. : (418) 878-0044

Nos paysages scrutés à la loupe (1^{ère} partie)

En 2007, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) a confié à Mme Chantal Prud'homme, architecte paysagiste, la réalisation d'une étude sur le paysage des abords du fleuve Saint-Laurent dans le secteur situé au sud de la route 138. Cette étude a permis d'identifier les traits distinctifs du paysage de notre ville et de formuler des recommandations visant à les protéger.

Cette chronique rappelle les éléments marquants de cette étude, lesquels ont été exposés par Mme Prud'homme lors de la conférence qu'elle donnait le 24 février dernier à la bibliothèque Alain Grandbois.

Une étude du paysage axée sur les milieux naturels

Conformément à la mission première de la FQPPN, soit la protection des milieux naturels de grande valeur écologique, une attention particulière a été accordée à l'importance de la nature dans la composition du paysage. Ainsi, l'étude du paysage a permis d'identifier les éléments naturels d'intérêt et de formuler des recommandations favorisant leur conservation.

Un paysage marqué par la présence de milieux boisés âgés de plus de 70 ans

Aux abords du fleuve et du chemin du Roy, les boisés couvrent une superficie d'environ 430 hectares. Ces massifs forestiers, dont la superficie et la répartition sont restées pratiquement inchangées depuis 1938, sont composés de peuplements forestiers matures, principalement des érablières.

En bordure du fleuve, des milieux sensibles abritent des espèces végétales particulières

Sur le littoral, le marais intertidal est demeuré intègre et est reconnu par la communauté scientifique et les ministères québécois et canadien de l'Environnement comme un site dont la conservation est essentielle et prioritaire, notamment pour assurer la survie de 13 espèces de plantes dont la situation est précaire au Québec.

Des marécages d'une superficie de 53 hectares se trouvent également en bordure du fleuve et forment, à l'ouest, une bande boisée de près de deux kilomètres de longueur et à l'est, plusieurs boisés morcelés. Ces marécages sont composés d'érablières rouges et d'érablières argentées. Ces dernières constituent des éléments naturels d'intérêt puisque l'érable argenté se trouve dans la région à la limite nord-est de son aire de distribution.

Des milieux naturels d'intérêts intégrés au paysage dont le parc du Haut-Fond

Cinq milieux naturels d'intérêts ont été identifiés dans la zone d'étude par le Service de l'environnement de la Ville de Québec. Il s'agit du parc du Haut-Fond, des battures de Saint-Augustin-de-Desmaures, de l'érablière sur terrasse marine située en bordure du fleuve à l'ouest du parc du Haut-Fond, de l'escarpement et de la hêtraie situé à l'est de Saint-Augustin, identifiée comme écosystème forestier exceptionnel par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Ces milieux naturels sont précieux étant donné leur rareté, leur degré de maturité, leur richesse écologique et leur rôle quant à la protection de la qualité de l'eau.

Que faire pour protéger nos milieux naturels?

L'étude du paysage augustinois a permis de formuler certaines recommandations particulières en lien avec les milieux naturels. Tout d'abord, les massifs forestiers existants depuis 1938 devraient être protégés. Les bandes riveraines des tributaires du fleuve pourraient être reboisées et il serait intéressant d'y aménager des petits îlots boisés afin de marquer la présence des cours d'eau. De plus, les activités de renaturalisation en cours avec les riverains permettront de restaurer et de stabiliser les rives du fleuve. Des précautions devraient aussi être prises afin de minimiser l'impact des constructions aux abords des milieux boisés, humides ou marécageux. Par ailleurs, la mise en place d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures contribuerait à favoriser l'harmonisation des bâtiments au caractère naturel du paysage. Pour informations 418 655-9399 ou fondation.patrimoine@globetrotter.net ■

Source : FQPPN



metro

PLUS

De l'Hêtrière St-Augustin



Notre *vosre*
priorité : satisfaction

Plus de variétés et de services pour vous...

POISSONNERIE
IDÉES &
Marées

NOS
poissons

Laissez-vous tenter
par la variété et la fraîcheur.
Rôtis de saumon farcis, sushis,
poissons exotiques... et bien
davantage. Pour découvrir
de nouvelles idées de recettes,
consultez notre spécialiste
en poissonnerie.



PLUS
D'EXOTISME

VOTRE METRO PLUS
ST-AUGUSTIN VOUS
PROPOSE LES SUSHIS AKI
PRÉPARÉS SPÉCIALEMENT
POUR VOUS SUR PLACE
TOUS LES JOURS.



PLUS
DE SAVEUR



POULET RÔTI À LA
PERFECTION SELON
LA RECETTE D'UN
VRAI ÉPICIER



3525, rue de l'Hêtrière, St-Augustin-de-Desmaures
Ouvert de 8h à 23h tous les jours



Accumulez des rabais
sur l'essence avec tous
vos achats*.
*Sur présentation de
la carte de membre.

La Friperie fait un grand ménage du printemps

(YG) La Friperie Saint-Augustin a entrepris d'importantes rénovations depuis le début de l'année. En effet, le manque d'espace exigeait de restructurer les locaux afin de maximiser la superficie réservée au magasin. Le bureau du gérant a été aménagé à l'entrée principale de Présence-Famille pour plus d'accessibilité. Une réorganisation du magasin, laissant plus d'espace entre les vêtements et ne tolérant plus rien sur les planchers, donne des allées plus claires et plus ordonnées. La vaisselle et les bibelots sont regroupés près du comptoir-caisse, alors que les jouets placés près des salles d'essayage permettent aux parents de garder les enfants à vue. Le bac situé au Métro a été déménagé derrière Alimentation Couche Tard au 3657, de l'Hétrière, et un deuxième bac est disponible à la Friperie.

Un grand ménage a été fait dans une salle qui ne servait qu'à entreposer les nombreux objets qui ne répondent pas aux besoins, qui sont brisés ou ne fonctionnent pas. La Friperie doit les entreposer avant de devoir s'en défaire... à ses frais. C'est pourquoi elle vous prie de profiter de la collecte des encombrants offerte par la Ville le premier mercredi du mois, afin

d'augmenter votre plaisir à magasiner dans un espace propre et bien rangé.

La Friperie fonctionne grâce à vos dons. Sans vous, le réemploi des vêtements et menus articles serait impossible. Vous réduisez les déchets et permettez à d'autres de bénéficier d'un bien à peu de frais. ■



Le bureau du gérant de la Friperie, M. Bruno Gendron, a été aménagé à l'entrée principale de Présence-Famille pour plus d'accessibilité.

OBJETS DANS LES BACS DE LA FRIPERIE

ACCEPTÉS

Articles de cuisine (vaisselle, chaudrons)
Articles de jardinage (râteau, pelle)
Articles de Noël
Articles pour bébés (chaise haute, siège d'auto, poussette)
Bijoux
Ceintures
Chaussures et sacs à mains
Électroménagers (grille-pain, cafetière)
Jouets
Lampes
Literie (y compris rideaux et coussins)
Livres
Outils (marteau, tournevis, pinces)
Sport (skis de fond, bottines, patins)
Vêtements (tous, y compris fourrure)

REFUSÉS

BBQ
Cellulaires
Chaises
Couchettes (bassinets)
Four micro-ondes
Imprimantes
Lavabos
Matériaux de construction
Meubles
Ordinateurs
Planches à repasser
Skis alpins
Stores
Tapis
Toilettes

Dans le doute, appelez au magasin : 418 878-3811

Pour les encombrants (mai à novembre), appelez à la Ville : 418 878-2599

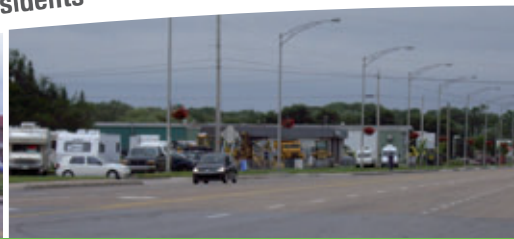
138-138

Vos commerçants de la route 138

Des gens d'ici
meilleur service après vente

À proximité
des résidents

Stationnements
disponibles



Joyeuses Pâques
de la part de vos
commerçants de la
route 138!



211, Route 138, St-Augustin

2 sous-marins 12"
pour 10,99 \$ + taxes

Valide au Subway de St-Augustin seulement - Expiration le 15 avril 2009

GARAGE ST-AUGUSTIN INC.

229 RTE 138, ST-AUGUSTIN, G3A 0G3

SPÉCIALITÉS:

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
• Alignement
• Freins • Mise-au-point
• Injection électronique



Tél.: 878-2060

MCS
INFORMATIQUE inc.
Solutions informatiques complètes
adaptées à vos besoins

Techniciens professionnels
Support Matériel et Logiciel
Installation et Gestion de Réseau
Câblage Informatique / Téléphonique
Cartouches d'imprimantes

St-Henri-de-Lévis 882-2923
St-Augustin-de-Desmaures 878-5622
mcs@mcsinformatique.com
www.mcsinformatique.com

LE CLUB VIDEO INTERNATIONAL ST-AUGUSTIN
LES CINÉMANIQUES

Louez pour
7 JOURS
Films et Jeux
75% de notre
inventaire

Louez 1 PRIMEUR DVD POUR
3.49\$ + Tax
Valable du
Lundi ou Jeudi
à la succursale de
St-Augustin
jusqu'au 15 Mai 2009
418-878-5331

Louez 2 PRIMEURS DVD POUR
7.99\$ + Tax
Valable
7/7 jours
à la succursale de
St-Augustin
jusqu'au 15 Mai 2009
418-878-5331

421 C, ROUTE 138

RE/MAX @accès bar. 418 948-1000

Frédéric Masson
Agent Immobilier Affilié
frederickmasson.com

St-Augustin
village et rangs
418 878-4444

ESTIMATION GRATUITE
SERVICE ET RÉSULTATS

Tranqui

Desjardins visite Option-Travail dans le cadre des Matins employeurs

(YG) Option-travail invite toutes les personnes intéressées à travailler pour le Mouvement des caisses Desjardins à venir rencontrer Mme Marie-Anne Bolduc, des ressources humaines. Elle donnera de l'information concernant le recrutement, les conditions de travail et les types d'emploi que l'on retrouve au sein de cette organisation.

La conférence gratuite s'inscrit dans le cadre des Matins employeurs d'Option-travail et aura lieu le mercredi 25 mars de 9 h 30 à 11 h, dans leurs locaux à Plaza Laval au 2750, chemin Sainte-Foy, bureau 295. Les personnes qui souhaitent assister à cette activité doivent réserver leur place auprès du responsable des Matins employeurs au 418 651-6415. ■

Des logements abordables pour les aînés

(YG) Les Habitations Sans Frontières sont à la recherche de regroupements de personnes intéressées à habiter dans une résidence de personnes âgées autonomes, à prix abordable. Ils sont subventionnés et appuyés par le gouvernement (SCHL) pour de tels besoins et ils ont été mandatés par eux pour rechercher ce type de clientèle ayant ce besoin particulier.

Les Habitations Sans Frontières est une entreprise à but non lucratif ayant comme mandat de réaliser des logements pour des personnes dans le besoin, dont les revenus sont modestes.

Pour informations téléphonez au 418 661-9784 ou au 418 570-5252, ou par courriel : info@h-s-f.org. ■

Le Dr Aroussen Laflamme se joint à la clinique chiropratique Pascal Normandin DC

(YG) Depuis le début du mois de mars, le Dr Aroussen Laflamme DC fait partie de l'équipe de la clinique chiropratique Pascal Normandin DC. L'ajout d'un nouveau chiropraticien à la clinique permet d'augmenter les heures d'ouverture et aussi de dépanner les patients en urgence quand l'horaire du Dr Normandin est trop chargé. En plus, la clinique restera ouverte pendant la période des vacances.

Le Dr Aroussen Laflamme DC a gradué de l'Université de Trois-Rivières en 2006. Il a pratiqué pendant un an à Québec puis il est parti en Californie pour y étudier la chiropratique sportive. Il revient donc avec un bagage de connaissance qui bénéficiera à ses patients. Tout comme le Dr Normandin, c'est un fervent de cyclisme. Il participe à

des compétitions de haut niveau avec l'équipe Louis-Garneau-Club Chaussure dont il sera aussi le soigneur.

La clinique chiropratique Pascal

Normandin DC est située à la Place Jean Juneau depuis déjà plus de 10ans. Les chiropraticiens y offrent des soins généraux et pour les sportifs. ■



Connaissez-vous Présence-Famille ?

(YG) Présence-Famille fait partie de la communauté de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis bientôt 18 ans. C'est un organisme communautaire sans but lucratif qui a comme mission d'accompagner l'individu et la famille augustinoise dans leurs démarches pour améliorer leur qualité de vie par l'entremise de services d'entraide et ce dans un climat de confiance et de complicité.

Pour bien répondre à cette mission, voici les services offerts à plus de 850 Augustinois annuellement: soutien à domicile, transport accompagnement, popote roulante (à noter que pour toute nouvelle inscription lors de la semaine des popotes roulantes du 15 au 21 mars, nous offrons le premier repas gratuitement), téléphones de sécurité. Pour les aînés et les retraités : club sportif 50+ en action, dîner causerie, atelier conférence, comité de l'amitié, visite-repas d'amitié, téléphones d'amitié, aînés et théâtre en action. L'aide alimentaire : cuisine collective, paniers de provision, comptoir Accès + La Baratte. La famille : rendez-vous parents/enfants, massage bébé. L'action communautaire : loisirs pour tous, collecte de sang/ Héma-Québec, grande collecte annuelle de Moisson Québec, clinique d'impôt (en vigueur jusqu'à la fin avril 2009).

Plus d'une soixantaine de bénévoles participent à toutes ces activités.

Atelier/conférence des mois de mars et avril :
- le mercredi 18 mars il sera question du « vrai pouvoir, celui que l'on a sur soi » avec Mme Marie Ravelingien; - le jeudi 26 mars, la réflexologie sera à l'honneur en compagnie de Mme Diane Néron; - le jeudi 2 avril, il y aura des ateliers de cuisine, repas vite fait, bien fait avec Mme Ginette Guay du Croquignolet. **Inscriptions obligatoires, matériel fourni;**
- le jeudi 9 avril, une exposition et un atelier sur les chapelets donné par M. Roland Ricard, et le mercredi 15 avril, dîner à l'érablière le Chemin du Roy, **réservation avant le 8 avril**, les places sont limitées, coût 5 \$. Pour toutes informations et réservations 418 878-3811. ■

ANALYSES DE SANG ET URINE Sans ou avec rendez-vous

Complexe médical l'Hétrière
3520, rue de l'Hétrière, local 207,
St-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 0B4
418-871-6547

Électrocardiogrammes disponibles
Lundi au vendredi

Polyclinique de L'Ancienne-Lorette
6385 boul. Wilfrid Hamel, local 204,
L'Ancienne-Lorette, QC G2E 5W2
418-872-7766

Lundi au vendredi.

Polyclinique des Ponts
1100, boul. de la Rive-Sud, local 120
St-Romuald, QC G6W 5M6
418-834-5924

Lundi au vendredi

Centre médical Beauport
737, avenue Royale,
Beauport, QC G1E 1Z1
418-661-5909

Lundi au vendredi

Nous acceptons les requêtes destinées à tout laboratoire médical public ou privé.

Débit, Visa, MasterCard, Amex, comptant

Laboratoires Médicaux
Gamma-Dynacare
Medical Laboratories



Vous aurez
une légère
sensation
de détente.



Au Centre de laser dentaire Carole Gignac

vous trouverez un service de qualité, toujours à la hauteur de vos attentes et ce, dans une ambiance calme et détendue!



D^{re} Karine Joubert
D^{re} Carole Gignac

314, Route 138, Local 100
Saint-Augustin-de-Desmaures

418.878.3737



Un 2^e anniversaire sous le signe de la progression pour les Chocolats Clair de lune

(YG) Les affaires tournent rondement aux Chocolats Clair de lune du 205 Jean-Juneau à Saint-Augustin-de-Desmaures, à l'aube de son 2^e anniversaire d'existence célébré le 17 mars. Les propriétaires, Mme Julie Germain et M. Éric Bilodeau, dirigent une dynamique équipe formée maintenant de huit personnes lors de la haute saison, dont un aide-pâtissier.

L'entreprise offre maintenant quatre gammes de produits du terroir, des muffins faits maison, du pain cuit sur place et des biscottis. Et ce, sans oublier, les nouveaux gâteaux des créations de M. Bilodeau. De plus, la crèmerie qui sera ouverte dès le 17 avril offrira de très nombreuses nouveautés chocolatées. ■



Les propriétaires, Mme Julie Germain et M. Éric Bilodeau, dirigent une dynamique équipe formée maintenant de huit personnes lors de la haute saison, dont un aide-pâtissier.

EN 2009

Un parc canin sera aménagé sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures

En 2009, un parc canin sera aménagé sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures. La Ville travaille actuellement avec un comité de bénévoles, le Regroupement des propriétaires de chiens de Saint-Augustin-de-Desmaures, afin de concevoir ce parc.

Ce parc pourrait occuper un espace d'environ 5 300m² (57 000pi²). Sa surface serait majoritairement laissée à l'état naturel mais des sentiers y seraient aménagés. Le site envisagé est situé dans le parc industriel François-Leclerc, sur la rue de Liverpool, à proximité de l'intersection de la rue de Hambourg (soit en arrière de l'usine Louis Garneau Sports Inc).

Un parc canin est un espace clôturé où les chiens peuvent faire de l'exercice en liberté. La fréquentation régulière d'un parc canin permet aux chiens de socialiser entre eux, contribuant ainsi à les apaiser, à les maintenir en santé et à favoriser leur bon comportement en société.

De leur côté, les utilisateurs apprécient le fait de pouvoir échanger des trucs sur l'éducation canine tout en ayant la possibilité d'y nouer de nouvelles amitiés avec d'autres passionnés du meilleur ami de l'homme! Le parc canin offre une alternative efficace aux personnes qui manquent de temps pour assurer un niveau suffisant d'exercice à leur chien.

Les usagers du parc devront acquiescer, au coût de 20 \$, une médaille de la Ville. L'argent ainsi amassé servira à couvrir une partie des frais d'entretien du parc.

Si vous désirez obtenir plus de précisions, soumettre des suggestions ou faire part de vos préoccupations, accédez au site www.musophilesavertis.ning.com. Vous pouvez également appeler à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures au 418 878 2955.

Le regroupement des propriétaires de chiens de Saint-Augustin-de-Desmaures ■

Le Club Rotary Saint-Augustin/Cap-Rouge accueille un nouveau membre



(YG) M. Glenn Losier s'est joint récemment à l'équipe du Club Rotary Saint-Augustin/Cap-Rouge déjà bien engagée auprès de la communauté de Saint-Augustin et de Cap-Rouge.

M. Losier est père de deux enfants et exerce la profession de planificateur financier pour la Financière Banque Nationale depuis septembre 2008. Il possède 16 années d'expérience dans le domaine bancaire et financier. Il a décidé de s'impliquer au sein du Rotary dans un esprit de service et d'aide.

Cela rejoint votre idéal ? Consultez le site web au www.rotarystaugustin.com ■

Chronique FINANCIÈRE

Parlez-nous de vos besoins

Seul ou avec l'aide des spécialistes de Desjardins, votre conseiller ou votre planificateur financier* est en mesure de vous accompagner pour :


- vous aider à choisir les stratégies de placement les mieux adaptées à votre profil d'investisseur;
- préserver et accroître la valeur nette de l'ensemble de vos avoirs, notamment pour une saine gestion de la dette;
- vous permettre d'investir de façon autonome ou avec les conseils de spécialistes;
- planifier un achat important ou le financement des études de vos enfants ou petits-enfants;
- vous faire bénéficier de solutions de placement clés en main et, au besoin, de l'expertise de gestionnaires de portefeuille réputés.

Quels que soient vos besoins, **vostra caisse vous offre des solutions à valeur ajoutée** pour planifier votre avenir et évaluer tous les aspects de votre vie financière :

- planification de votre retraite
- gestion de vos avoirs financiers

- fiscalité
- succession
- protections vie et santé ou assurance de biens

Notre but : vous accompagner financièrement à chaque étape importante de votre vie afin que votre situation financière vous appuie vers l'atteinte de vos objectifs.



Sophie Hould, Pl. Fin.*
Planificateur financier

*Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services inc.

Chronique SANTÉ



La vision de votre enfant

Devrais-je faire examiner les yeux de mon enfant?

Saviez-vous que le premier examen visuel devrait se faire dès l'âge de trois ans? En effet, dès sa naissance, l'enfant possède les structures oculaires nécessaires pour apprendre à voir, mais le développement de sa vision se poursuit jusqu'à l'âge de 6-7 ans avant d'atteindre sa pleine maturité. Or, pour que ce développement se fasse adéquatement, le cerveau doit recevoir une image claire en provenance de chacun des 2 yeux. S'il y a un œil qui voit moins bien pour quelque raison que ce soit, la vision de ce dernier ne se développera pas à son plein potentiel, cet œil restera donc « paresseux » (amblyopie). Plus le dépistage et le traitement sont faits tôt, meilleures sont les chances de corriger la situation.

Pour les parents, c'est souvent difficile de savoir si les 2 yeux fonctionnent adéquatement, car dès que l'enfant a un œil qui voit bien, les signes et symptômes sont rares.

Il se peut également qu'il y ait un problème de vision avec les 2 yeux et que s'il n'est pas corrigé suffisamment tôt, va laisser les mêmes séquelles, c'est-à-dire 2 yeux « paresseux ». Là aussi il n'y a pas nécessairement de plaintes car l'enfant n'a jamais vu autrement.

Bien que trop souvent la plupart des problèmes passent inaperçus, vous pouvez quand même remarquer certains signes : un œil qui dévie, les yeux rouges, l'enfant se frotte les yeux, penche la tête d'un côté, se ferme un œil, etc.

L'enfant peut aussi avoir certaines plaintes : yeux qui chauffent ou qui piquent, vision double, maux de tête, etc.

Puisque plus de 80% des connaissances sont acquises par la vision, n'hésitez pas à faire examiner les yeux de vos enfants dès l'âge de trois ans.

Les examens de la vue sont couverts par la régie de l'assurance maladie jusqu'à 18 ans et pour les 65 ans et plus.

Dre Valérie Dubois et Dr Serge Paquet optométristes, pratiquent chez Optique de la Capitale au 3695 rue de l'Hétrière à St-Augustin.

418-861-8887

44^e FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Joakim Albert de Saint-Augustin-de-Desmaures brille de tous ses feux

(YG) L'Augustinois Joakim a volé la vedette à la 44^e Finale des Jeux du Québec dans les Basses-Laurentides en terminant les compétitions de patinage de vitesse avec quatre médailles d'or. Il a remporté les finales au 500 m, 666 m, 777 m et 1000 m. Il a été nommé porte-drapeau pour la cérémonie de clôture en raison des

performances impressionnantes qu'il a obtenues lors de sa troisième et dernière participation aux Jeux du Québec.

Outre Joakim Albert de nombreux athlètes Augustinois ont très bien performé au cours de ces Jeux du Québec. Badminton : Alexandre Maziade, 5^e au double masculin et 3^e par équipe ; escrime : Mathilde Côté ; 7^e à l'épée et 5^e à l'épée en équipe ; Noémie Desroches; n'a pas participé ; handball masculin : l'équipe de handball masculin a terminé au 5^e rang de la catégorie A ; Étienne Cantin ; patinage artistique OSQ : Alexandre Plamondon ; 1^{er} niveau 1 ; patinage de vitesse : Joakim Albert ; 1^{er} au 500 m, 666 m, 777 m, 1000 m et 5^e au relais ; ski alpin : Charles Cormier ; 10^e et 38^e au Géant, disqualifié au slalom et 20^e au Super géant, et Laurie Marchand ; 5^e et 8^e au Géant, 13^e au slalom, 25^e au Super géant.

Au terme de la cérémonie de clôture de la 44^e Finale des Jeux du Québec dans les Basses-Laurentides, Québec a terminé au premier rang du classement général des régions et a ainsi été couronnée meilleure région pour les Jeux du Québec de l'hiver 2009. La région de Québec remporte ce titre pour une troisième édition consécutive. ■



KARTING

Le père et le fils terminent au premier et deuxième rang

(YG) Lors de notre précédente édition, nous vous annonçons que les Augustinois M. Guy Roy et ses fils Marc-Antoine, onze ans, et Vincent, neuf ans, participeraient à une compétition de karting le 21 février sur le circuit d'ExpoCité. Le tout s'est bien déroulé pour cette famille puisque M. Roy a terminé au 1^{er} rang suivi de son fils Vincent au 2^e rang. Quant à Marc-Antoine, il n'a pu prendre part à la compétition étant retenu par un tournoi de basketball.

Il ne reste donc plus que quelques semaines avant le début officiel de la saison de karting et le Championnat du Québec qui se déroulera sur plusieurs courses, tant à Québec qu'à Montréal. La famille pourra également bénéficier d'une toute nouvelle remorque pour transporter les voitures des coureurs. D'ailleurs ces derniers sont toujours à la recherche de commanditaires. Pour information : M. Guy Roy au 418 655-5058, ou semgr@globetrotter.net ■



Enfin! Le printemps est de retour.

Réservez dès maintenant votre panier santé de fruits et légumes 100% St-Augustin.

- Panier varié et évolutif tout au long de la saison
- Recettes et trucs inclus pour apprêter vos fruits et légumes
- Plusieurs forfaits disponibles à la ferme
- Economisé 15% et plus, tout en soutenant l'agriculture locale



418 878-9651
www.fermeestivale.ca

Ci

Club Imprimerie
de Québec

Contactez-nous pour savoir
comment vous pourriez
économiser.

T. 418 687-1319
Sans Frais: 1 877 611-CLUB (2582)
Télec.: 418 687-4415
Sans Frais: 1 866 687-4415
infos@clubimprimerie.com
www.clubimprimerie.com

Vous en avez
plein les bras ...

Épargner
jusqu'à
30%

sur vos produits imprimés

la «...maison de courtage en impression au Québec...»





Desjardins
Caisse populaire
Saint-Augustin-de-Desmaures

418-878-2180

PRÉDIRE LE MOUVEMENT DES MARCHÉS? IMPOSSIBLE ALORS DIVERSIFIEZ!

5 facteurs de risque en placement

1. Investir selon ses émotions.

La logique est simple. Il est avantageux d'acheter quand les prix sont bas et de vendre lorsqu'ils sont hauts. Trop émotifs, les investisseurs font souvent le contraire.

2. Faire la course aux rendements.

Le piège des investisseurs! En matière de placement, la discipline est une règle d'or. Elle vous empêche de prendre des décisions précipitées qui peuvent se révéler néfastes. À long terme, le portefeuille équilibré affiche un résultat supérieur mais aussi avec une volatilité inférieure.

3. Se retirer des marchés.

En période de forte volatilité des marchés, nombreux sont les investisseurs qui ont tendance à réagir de façon émotive. Souvent ils choisissent de se retirer du marché puis attendent le moment propice d'y revenir. Mais entre-temps, ils peuvent rater les journées où la croissance est la plus forte! Il faut respecter une stratégie de placement à long terme et privilégier la diversification comme vecteur de contrôle du risque puisqu'elle permet de participer aux différents marchés en tout temps.

4. Déroger de sa stratégie de placement en période de creux des marchés.

À la suite d'une baisse prolongée et marquée des marchés, les investisseurs peuvent voir la valeur de leurs placements baisser de façon importante. Historiquement, les investisseurs ont tendance à déroger de leur stratégie de placement et à trouver refuge dans des placements traditionnels garantis. Ce choix n'est pas nécessairement le choix le plus payant pour eux à long terme.

5. Cesser d'investir au creux du marché.

À la suite d'une baisse des marchés, le maintien du placement boursier et d'un investissement régulier réduit le temps de récupération de la valeur du capital.

5 facteurs de succès en placement

1. Diversifier.

Pour atténuer la volatilité du rendement de votre portefeuille. La répartition d'actif à l'intérieur du portefeuille influence grandement la volatilité du rendement de ce dernier. Plusieurs études démontrent que 91,5% de la volatilité du rendement dépend de la diversification du portefeuille. Nous pouvons donc conclure qu'un portefeuille bien diversifié est la meilleure arme contre le mouvement des marchés.

2. Participer à l'ensemble des marchés.

Même les « grands gourous » du placement ne peuvent déterminer avec exactitude quelle catégorie de placement se distinguera dans les mois ou années à venir. Investir intelligemment c'est participer à tous les marchés grâce à un portefeuille diversifié et maintenir un portefeuille en tout temps pour ainsi bénéficier des hausses, quel que soit l'indice favorisé.

3. Rééquilibrer son portefeuille.

C'est une opération qui contribue à maintenir un rapport optimal entre votre niveau de tolérance au risque et le rendement que vous attendez de votre portefeuille. Sans rééquilibrage, votre portefeuille s'éloigne de la frontière d'efficacité établie lorsque vous y adhérez; le risque s'accroît et le potentiel de rendement à long terme s'atténue. Les proportions de chacune des catégories d'actifs de votre portefeuille répondant à votre profil d'investisseur doivent être maintenues.

4. Croire au marché boursier à long terme.

Les investisseurs ayant un horizon de placement à long terme peuvent être rassurés par rapport aux fluctuations des marchés. En effet, les marchés en baisse finissent toujours par se redresser avec le temps. Et plus la période est longue, plus le nombre de fois où les actions ont obtenu des rendements positifs est élevé. Il est important d'intégrer des actions dans votre portefeuille en des proportions qui respectent votre profil d'investisseur. Vous augmentez ainsi le potentiel de croissance de vos placements à long terme et vous protégez votre portefeuille contre l'inflation.

5. Investir tôt.

Le temps est un actif important. Investir tôt peut faire une grande différence. Il y a 3 éléments clés pour faire jouer le temps en votre faveur : un portefeuille incluant une portion axée sur la croissance selon votre profil d'investisseur, un rééquilibrage régulier du portefeuille et épargnez régulièrement.

Johanne Gilbert, B.A.A., Pl. Fin.*

Directrice – Gestion des avoirs et Services aux particuliers

*Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.



Félicitations

à l'équipe féminine de soccer U11 - de l'Olympique CRSA pour leur participation au 9^e Tournoi national ARS à Laval les 21 et 22 février dernier. Elles ont remporté 2 de leur 4 matchs. La compétition était relevée où plus de 290 équipes s'affrontaient. Ce tournoi annuel s'adresse aux filles et garçons de niveau U9 à senior.



Voici l'équipe :

Rangée 1 :

Doris Langevin (assistant entraîneur), Myriam Landry, Florence Donati, Laurie Langevin, Rachel Lavoie-Mathieu, Émilie Allen, Joanie Baker, Stéphane Aubin (entraîneur) et Gabrielle Gauthier.

Rangée 2 :

Éliane Côté, Myriam Dufour, Julie Durand, Amélie Lemay et Marie-Ève Giroux.

Absentes sur la photo : Florence Dion et Amélie Doré.

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU – ÉDITION 2009

Les membres de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures ont créé un Fonds d'aide au développement du milieu pour susciter l'émergence de projets structurants pour la collectivité.

Renseignez-vous à la Caisse sur les fonds disponibles et obtenez le formulaire de demande d'appui financier. La période de dépôt pour les projets 2009 du Fonds d'aide débutera le 2 avril prochain.



Linda Bouchard
Conseillère - communication et vie associative
linda.v.bouchard@desjardins.com

*Tout le personnel de votre
Caisse populaire vous souhaite
de Joyeuses Pâques!*

Vendredi 10 avril 2009,

*la Caisse sera
fermée pour le
congé pascal.*



AVIS DE CONVOCATION POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE VISANT L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2008

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures invite ses membres à une assemblée annuelle visant l'année financière se terminant le 31 décembre 2008. Cette assemblée se tiendra le **27 avril 2009**, à 19 heures 30, à l'**auditorium du Collège Saint-Augustin** situé au 4950 rue Lionel-Groulx à Saint-Augustin-de-Desmaures. Un transport GRATUIT par autobus sera disponible au départ de la Caisse à 18 h 30 et à 19 h et retour à la Caisse à 21 h 30 et 22 h 30.

Pour l'année financière visée, les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, statuer sur la répartition des excédents annuels et déterminer l'intérêt payable sur les parts permanentes, le cas échéant. Les membres pourront alors élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et prendre toute autre décision réservée à l'assemblée générale. Deux (2) périodes de questions sont également prévues, l'une pour les membres du conseil d'administration et l'autre pour ceux du conseil de surveillance.

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le mardi 7 avril 2009.

Informez les membres, prenez connaissance de leur opinion et répondez le mieux possible à leurs questions demeurent la raison d'être d'une telle rencontre. Celle-ci se veut à la fois sérieuse et conviviale, il importe de souligner qu'elle débutera par une « santé » offerte à 19 heures pour se terminer par un goûter servi en fin de soirée.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à une assemblée où la distinction coopérative sera à l'honneur. Une invitation spéciale est lancée aux jeunes adultes ainsi qu'aux étudiants. À cet effet, des prix de présence ainsi que quelques tirages, destinés à l'ensemble des membres présents, seront effectués.

Veillez noter que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mars 2008 est disponible à la réception de la Caisse.

Signé le 5 mars 2009

Gisèle McCarthy
Secrétaire

**PLACEMENT OU
FINANCEMENT**

Consultez un expert

HEURES D'OUVERTURE

	SERVICE COURANT	SERVICES CONSEIL ET DE CONVENANCE*
Lundi	10 h à 14 h	9 h 30 à 17 h
Mardi	10 h à 14 h	9 h 30 à 20 h
Mercredi	10 h à 14 h	9 h 30 à 20 h
Judi	10 h à 19 h	9 h 30 à 20 h
Vendredi	10 h à 14 h	9 h 30 à 17 h

* Les services conseil aux particuliers et de convenance : emprunt, placement, prêt étudiant, ouverture de compte, chèques de voyage, carte Multiservices Desjardins, etc.

SERVICES CONSEIL
ET DE CONVENANCE
JUSQU'À 20 H
3 SOIRS PAR SEMAINE

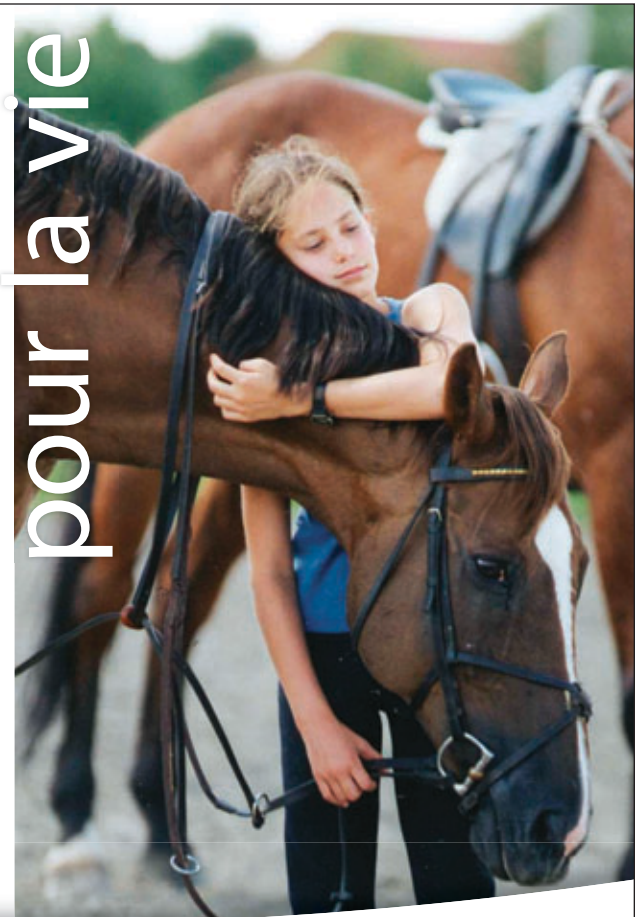
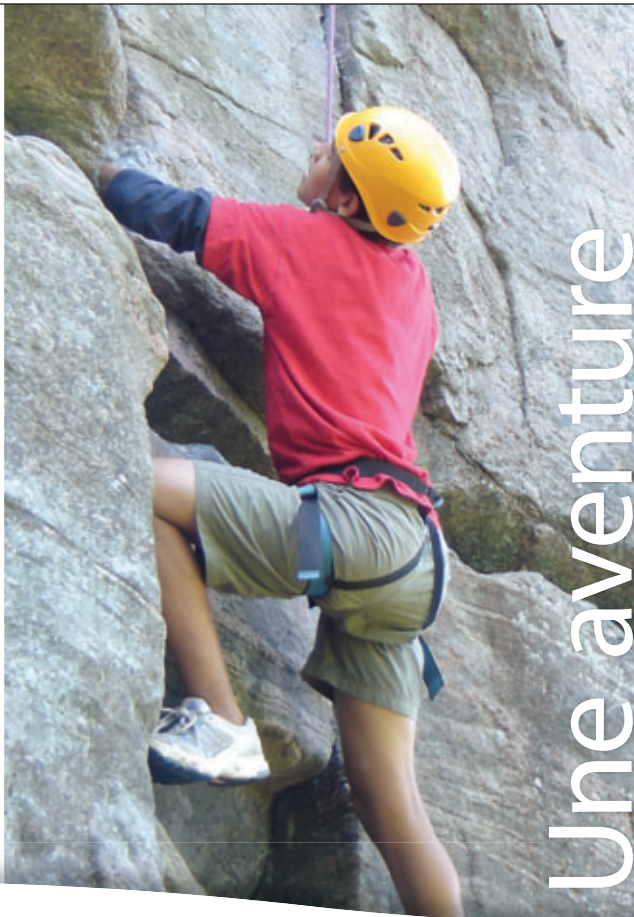
EN TOUT TEMPS,
3 GUICHETS AUTOMATIQUES
À VOTRE DISPOSITION

CHEZ NOUS,
VOS PROJETS ONT DE l'avenir



Desjardins
Caisse populaire
Saint-Augustin-de-Desmaures
330, route 138
Saint-Augustin-de-Desmaures
G3A 1G8

(418) 878-2180



Une aventure pour la vie

KÉNO

LE CAMP-VACANCES

Sur les rives du Lac Long, Portneuf

14 programmes de plein air

Des séjours 5 à 20 jours



www.campkeno.com

418 872-9949

CAMP DE JOUR
KÉNO
Saint-Augustin-Sillery

Plus de 82 programmes

Transport disponible



1 800 925-4198



SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Choisir le Manoir du Verger, c'est avoir le choix d'une vaste gamme de studios et d'appartements privilégiant confort, fonctionnalité et sécurité. Situé au cœur de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, le Manoir du Verger vous offre la tranquillité d'un voisinage qui vous ressemble.

BUREAU DE LOCATION : 321, rue Pierre-Couture, Saint-Augustin-de-Desmaures

LE MANOIR DU VERGER

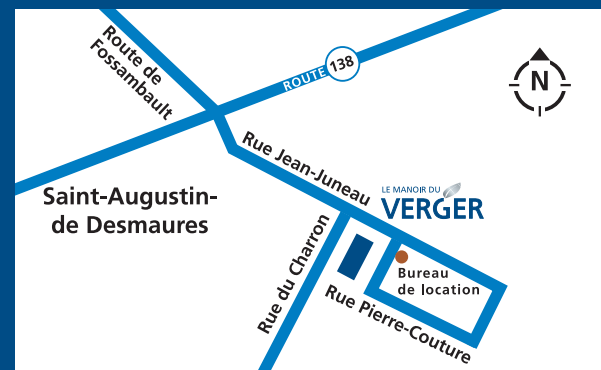
APPARTEMENTS POUR RETRAITÉS
AUTONOMES AVEC SERVICES

OCCUPATION 2009

BUREAU DE LOCATION • HEURES D'OUVERTURE

Judi : 12 h à 17 h Vendredi : 12 h à 17 h
Samedi : 11 h à 16 h Dimanche : 11 h à 16 h

Ou rencontres sur rendez-vous



Visitez notre site web
www.manoirduverger.com

Tél. : 418.878.4420